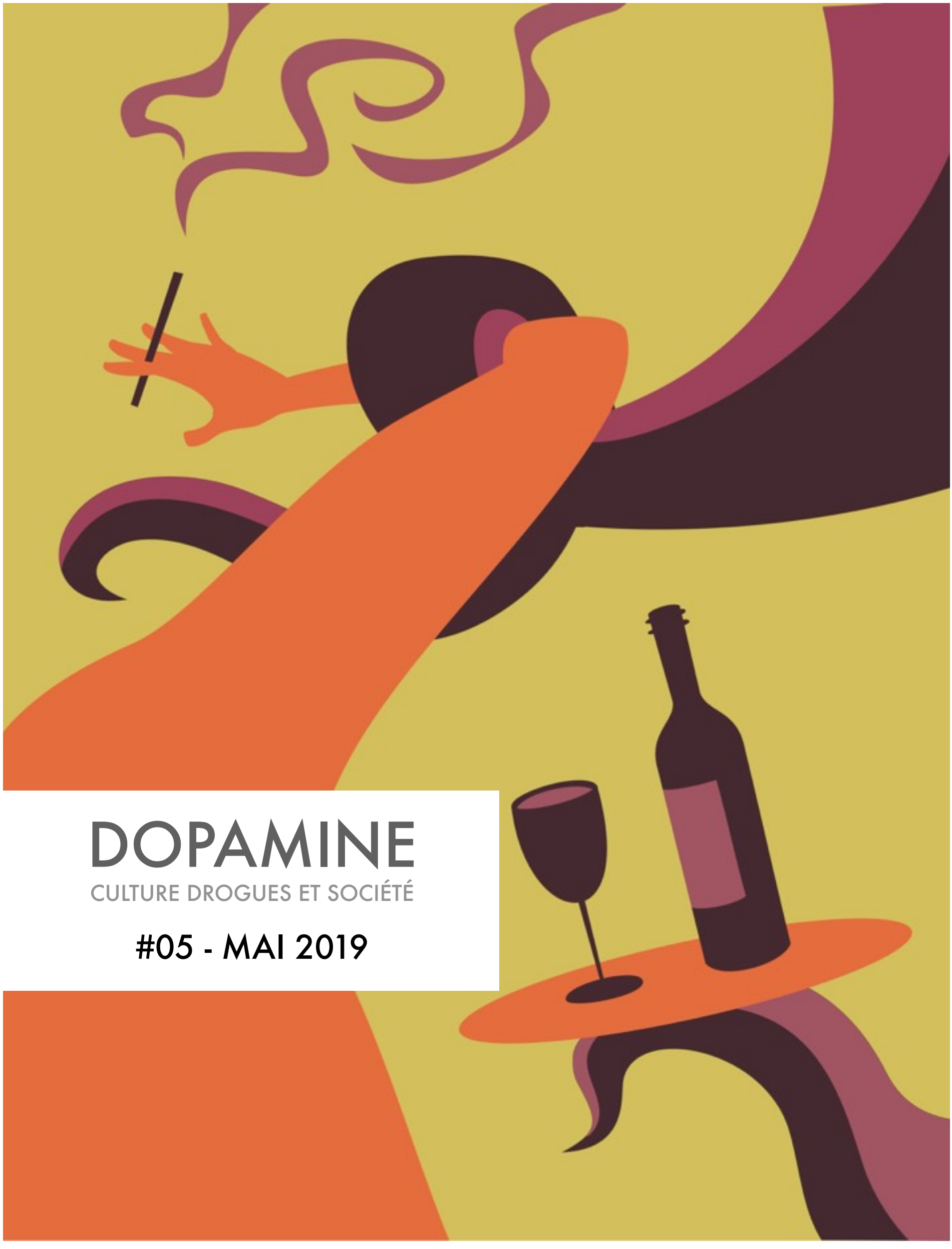

DOPAMINE

CULTURE DROGUES ET SOCIÉTÉ

#05 - MAI 2019

DOPAMINE #05

MAI 2019

DOPAMINE est une revue numérique mensuelle, tout public, dont les articles sont disponibles en continu sur le site. La plupart sont réservés aux abonnés qui reçoivent tous les mois la revue au format PDF. Cette parution s'adresse à tous ceux qui veulent satisfaire leur curiosité et approfondir leurs connaissances, leur regard et réflexion sur la thématique des drogues et addictions, et leurs représentations. DOPAMINE présente, chronique et décrypte un ensemble de références piochées dans l'actualité culturelle : essais, romans, récits de vie, films, séries, vidéos, revues, enquêtes, rapport ou autres documents... Chaque article propose en complément, pour aller plus loin, des liens vers des références récentes ou plus anciennes.

DOPAMINE est une revue publiée par l'Association DROGBOX dirigée par Thibault de Vivies : rédacteur et administrateur du site. S'abonner à la revue permet de soutenir l'association dans son travail de veille, de relais et de rédaction.

Abonnement individuel : 15 euros / an (12 numéros)
Abonnement collectif (structures, associations,...) :
30 euros (- de 10 salariés) / 45 euros (+ de 10 salariés)

Renseignements et abonnement sur le site www.revuedopamine.fr

Image couverture Numéro #05 : Shutterstock

Sommaire

Une dernière mise à jour des articles a été réalisée le 31 mai.

La route blanche (p.5)
A propos du reportage de Martin Weill diffusé sur la chaîne TMC :
Cocaïne, la filière colombienne

Au même moment... *(chronique)* (p.13)
A l'occasion de la publication dans le journal Libération
d'une tribune de Sylvie Laurent : *La nouvelle guerre de l'opium ?*

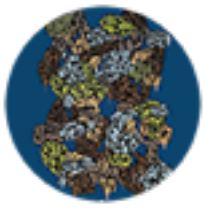

Cannabis en tête (p.17)
A propos du dossier publié dans le numéro 237 de la revue Santé Mentale
Schizophrénie et cannabis

Picoleurs et picologues (p.25)
A propos du document publié par la Fédération Addiction
Alcool - Intervenir autrement

Vol Colombie Pologne (30)
A propos du roman de Wojciech Chmielarz paru aux Editions Agullo
La Colombienne

Au même moment... *(chronique)* (P.36)
A l'occasion d'une enquête en trois parties de Alexandre Kauffmann
publié dans Le Monde : *Cocaïne, les filières guyanaises*

Tout ça pour ça (p.41)
A propos de l'enquête de Richard Schittly parue aux Editions Taillandier
La guerre des stups - Le flic et l'indic : enquête sur un scandale d'état

En représentation (p.50)
A propos du N°131 de Tendances publié par l'OFDT
Drogues : perceptions des produits, des politiques publiques et des usagers

Big Cig (p.55)
A propos de la bande dessinée de Pierre Boisserie et Stéphane Brangier parue aux Editions Dargaud : *Cigarette - Le dossier sans filtre*

Au même moment... *(chronique)* (p.64)
A l'occasion de la publication dans le n°105 du magazine Society d'un article de Joachim Barbier : *Happiness Thérapy*

Voyage en terres narcos (p.68)
A propos de l'ouvrage de Joachim Barbier paru aux Editions Flammarion *Narco trip*

Un gars, une fille, un usage (p.75)
A propos du numéro 85 de la revue Prospective Jeunesse Drogues Santé Prévention : *Jeunes, genres et usages de drogues*

Poussières de cocaïne (p.80)
A propos du film de Audrey Diwan
Mais vous êtes fous

Au même moment... *(chronique)* (p.88)
A l'occasion de la publication dans *Le Monde* d'un article de Arnaud Leparmentier
La famille Sackler, maître des opioïdes et amie des arts

Cité DOPAMINE #05 *(Fiction)* **(p.93)**

ÉDITO

Enfermés entre nos six murs de l'hexagone à tenter en vain de lutter contre un trafic de drogues qui nous rit au nez depuis bien longtemps, on en oublie parfois de jeter un oeil au-delà de nos frontières pour regarder de plus près comment nos voisins européens ou outre-Atlantique avancent... Si fier de notre beau pays qui prétend n'avoir rien à envier aux autres, et ne recevoir aucune leçon des politiques étrangères, on s'enferme dans une idéologie répressive qui se cache derrière un semblant de dépénalisation pour nous faire croire qu'après tout, ça pourrait être pire. Si l'on n'est pas capable de se rendre compte de l'impact négatif de cette guerre à la drogue sur nos territoires urbains et ruraux, allons voir du pays, ça ne peut pas nous faire de mal. Allons questionner par exemple ces usagers américains d'opioïdes contraints de se fournir sur le marché clandestin en produits aléatoirement dosés et donc moins sûrs. Allons questionner ces mères de famille mexicaines qui pleurent la disparition d'un fils dans des guerres de gangs toujours plus sanglantes. Allons questionner ces habitants des bidonvilles philippins avant qu'ils ne soient exécutés par une police à laquelle on a accordé un permis de tuer du "drogué" ou du "dealer". Allons questionner ces "mules" guyanaises, nos compatriotes donc, qui sont prêtes à prendre tous les risques pour essayer de vivre décemment... Mais allons aussi questionner par exemple nos amis canadiens pour qu'ils nous expliquent pourquoi ils ont décidé récemment de légaliser le cannabis à usage récréatif. Allons questionner aussi nos voisins luxembourgeois qui sont prêts à franchir le cap. Et ce ne sont pas les seuls... Ecoutons leurs arguments, sûrement très pragmatiques, et tentons de sortir d'une politique hexagonale idéologique stérile... Ce numéro de DOPAMINE va nous faire voyager grâce à ceux, reporters, romanciers, essayistes, et acteurs de terrain, qui prennent le temps de questionner ces problématiques d'usage et de trafic qui ne sont pas sans lien avec les politiques actuelles...

Thibault de Vivies

(Image d'illustration : Fotolia©)

LA ROUTE BLANCHE

A propos du reportage de Martin Weill
diffusé sur la chaîne TMC
Cocaïne, la filière colombienne

Emprunter la route blanche, celle de la cocaïne fabriquée en quantité en Colombie et qui débarque en stock en métropole, c'est suivre la route des hommes et des femmes acteurs et actrices de ce trafic, non pas pour les juger, comme le dit très justement le reporter Martin Weill, mais pour essayer de comprendre les motivations de chacun et chacune et se rendre compte à coup sûr qu'il s'agit d'une économie de survie, du moins quand on se place à l'échelon des petites mains, celles dont ont tant besoin les chefs de réseaux pour faire fonctionner la grande machine à produire, transporter et distribuer une poudre blanche dont la consommation touche désormais Monsieur et Madame Tout-le-monde. Le produit, le consommateur sait à quoi il ressemble, mais ne sait pas toujours d'où il vient, comment il est fabriqué et qui sont celles et ceux qui se le font passer, de la main à la main, pour qu'il se présente, tout beau tout neuf à l'entrée des narines. Alors plus d'inquiétude à avoir désormais sur sa traçabilité. On sait depuis longtemps quelles sont ces routes de la cocaïne, le conditionnement du produit et les mains par lesquelles il passe. On a du moins les grandes lignes. Même si aucune date limite de consommation n'est indiquée sur le paquet, aucune chance que le produit soit périmé, tant la production et la vente se font à flux tendu. L'offre suit immanquablement la demande, et les saisies régulières n'y changeront rien. Quand une porte se ferme d'un côté, une autre s'ouvre en grand de l'autre, pour être sûr que ce trafic très lucratif le reste... Tous ceux que le reporter Martin Weill nous invite à rencontrer lors de ce reportage semblent entraînés par un courant bien trop fort pour que nager à contresens soit une partie de plaisir...

> ***« Nous voulons que les gens sachent que dans la vallée du Cauca, ce n'est pas parce que nous produisons de la drogue que nous roulons sur l'or. Nous ne sommes pas millionnaires. »***
>
> Une responsable de laboratoire

Le voyage commence en Colombie dans la vallée du Cauca où les indigènes locaux cultivent sur les hauts plateaux de la cordillère des Andes, et depuis la nuit des temps, un arbrisseau, le cocaïer garni de feuilles vert clair qui contiennent un alcaloïde précieux, la cocaïne. Mais pour qu'une poudre blanche apparaisse, les manipulations chimiques réalisées sur les feuilles sont légion. Pour obtenir un kilo de cocaïne pure, ou presque, 125 kilos de feuilles seront nécessaires. Un

certain nombre de laboratoires clandestins ont donc trouvé leur place au coeur de la forêt, bien à l'abri des regards indiscrets de la police et de l'armée colombienne... Les feuilles sont tout d'abord broyées puis brûlées au ciment. Sel, engrais, soude caustique et essence participent également du processus d'isolation des alcaloïdes. Il ne s'agit pas ici de couper un produit, mais de le révéler. Une nuit de macération puis un temps de chauffage de la soupe liquide permettent alors d'obtenir ce qui est appelé la pâte base, première grande étape de la transformation. La production s'arrête là pour ces laborantins. Le salaire de ces hommes, qui travaillent à mains nues et manipulent ces produits toxiques depuis des années pour certains, est de cent euros par semaine. Mais le jeu en vaut la chandelle d'après eux car les sous leur permettent de nourrir leur famille et de payer les études des plus grands. Des aspirations simples... Pour l'étape de transformation de la pâte base en cocaïne, d'autres laboratoires clandestins prendront le relais, laboratoires très surveillés où des chimistes opèrent et transforment donc la base en chlorhydrate de cocaïne, la fameuse poudre blanche. Une dizaine de produits chimiques seront nécessaires encore. La cocaïne, à la sortie de ces laboratoires, sera vendue aux distributeurs autour d'une petite dizaine d'euros le kilo, alors qu'en métropole son prix atteindra en moyenne 70 euros le gramme. Pour expliquer cette marge, il faut comprendre que le trajet vers la métropole est long et semé d'embûches. Un certain nombre d'intermédiaires seront embauchés... Mais si 75% de la production traversera les frontières, un quart sera distribué dans le pays...

« On a tous grandi là-dedans. On n'est pas du genre à faire des études par ici. On ne vit que pour la guerre et la drogue. »

Un dealer colombien

A Cali, une centaine de gangs se partagent un marché qui fonctionne ici comme partout ailleurs, ou presque. Les différentes qualités vendues le sont en fonction du pouvoir d'achat des consommateurs qui viennent se fournir dans les lieux de deal. On y retrouve gérants, vendeurs, guetteurs, coupeurs mais aussi, à la différence d'autres points de vente hors des frontières, des percepteurs qui récoltent la taxe payée pour la protection des dealers. Ici une violence exacerbée est présente à chaque coin de rue, et ne se contente pas de simples menaces. Elle fait partie du quotidien des acteurs du trafic. Il

faut donc se protéger au mieux. A Cali 1200 homicides ont été constatés en 2018. Ce sont les quartiers défavorisés qui sont les plus touchés. Les gangs recrutent dans les familles, et savent faire passer le message que l'on ne sort pas du milieu aussi facilement, ou alors au péril de sa vie. Le danger est dans et hors les gangs. L'impact d'une consommation globalisée de la cocaïne se ressent concrètement dans ces quartiers où les décès s'accumulent sans que qui que ce soit se soit réellement enrichi. Du moins pas autant que si l'on vise plus haut dans l'échelle du trafic...

Petit tour maintenant à Buenaventura, sur la côté pacifique, premier port du pays. La cocaïne destinée à l'export partira en grande quantité d'ici pour rejoindre les ports américains, caribéens, français ou d'ailleurs. Le produit est dissimulé dans de gros containers qui seront acheminés au-delà des frontières colombiennes. La police est sur ses gardes et tente d'intercepter la marchandise avant qu'il ne soit trop tard. Elle reconnaît que la tache est immense et que stopper le trafic est mission impossible. Les forces de l'ordre sont dépassées par des organisations criminelles qui, non seulement ont les moyens financiers pour soudoyer des membres de la police et mettre en place une logistique sophistiquée, mais savent faire preuve d'imagination. Ils ont la capacité de construire des engins submersibles ou semi-submersibles prêts à parcourir discrètement des milliers de kilomètres, chargés d'une quantité de produit qui peut aller jusqu'à plusieurs tonnes... Bien entendu, certaines étapes du parcours de la poudre blanche peuvent être particulièrement stratégiques pour les narcotrafiquants. La Guyane française est l'une d'entre elles... Nous ne détaillerons pas plus ici cette partie du voyage, mais vous invitons à lire un article, disponible un peu plus loin dans ce numéro de la revue DOPAMINE, et écrit à l'occasion d'une enquête publiée dans le journal *Le Monde*... Ici encore en tout cas, sur le sol guyanais, la nécessité économique est la motivation première de passeurs, ou mules comme on les appelle, à disposition en nombre pour des chefs de réseaux qui ne sont malheureusement pas en manque de main-d'oeuvre. Alors, quand la répression n'est pas dissuasive, la prévention

« Notre travail à nous c'est de les arrêter. Mais c'est comme si on était des gardiens de but et qu'on nous tirait dix pénalties en même temps, et que nous on devait tous les arrêter... »

Un policier

peut essayer de prendre le relais et limiter le nombre de jeunes ou moins jeunes prêts à prendre l'avion chargés de cocaïne. Dans les écoles, dans les clubs sportifs, on essaie de sensibiliser les jeunes, les occuper, leur fixer des objectifs, susciter chez eux un espoir, même si ici, comme en Colombie, les perspectives d'emploi sont limitées. Malheureusement, une bonne partie d'entre eux savent, fatalistes, qu'ils seront approchés par les trafiquants, et qu'ils accepteront de "prendre le chemin" comme on dit là-bas, le chemin qui les embarquera pour Paris-Orly...

Arrivée sur le sol de la métropole, la cocaïne est réceptionnée par des réseaux très organisés et sera vendue au moins à plus de deux millions d'expérimentateurs, deux fois plus qu'il y a dix ans, et à plus d'un demi-million de consommateurs dans l'année... Martin Weill part à la rencontre d'usagers qui nous racontent comment ils en sont venus à consommer ce psychotrope de la famille des stimulants... Pour commencer, Yannick, ancien pécheur, explique que la cocaïne lui a permis de tenir, de surmonter sa fatigue et rester éveillé des heures en mer. Et ce n'est pas un cas isolé. Ce sont ses pairs qui l'ont initié à l'usage de cette substance. Sans que ce soit le lot de tout usager, bien heureusement, de un gramme quotidien, Yannick est passé à une dizaine de grammes. Son usage était combiné à celui d'une héroïne qui lui permettait de réussir tout de même de dormir un peu. Ces produits sont effectivement facilement disponibles à bord où dans les ports... Mais cette cocaïne n'est pas consommée que par les pécheurs bien entendu, et beaucoup de milieux socio-professionnels sont touchés, avec souvent en tête cette quête de meilleures performances dans des environnements souvent sous pression... Thomas lui est infirmier et prend appui sur la cocaïne pour tenir les cadences. Il est aussi passé de un gramme quotidien à plusieurs grammes et a vu apparaître les symptômes dépressifs qui peuvent accompagner des prises régulières intensives. Le milieu hospitalier, pourtant a priori plus sensibilisé et vigilant, est donc lui aussi touché. Bien entendu, attention de ne pas généraliser et penser que tous les usagers sont dans la situation de Thomas, l'infirmier, ou Yannick, le pêcheur...

« - Qu'est-ce que ça dit de notre société cette consommation ? - Ca dit qu'on ne se suffit pas à soi-même, et que l'on veut être des sur-hommes. Cette société est en train de se caler sur cette tyrannie de la performance... »

Dr Philippe Batel à Martin Weil

Si ces deux consommateurs se sont fournis au sein même de leur milieu professionnel, d'autres font appel à des dealers dits "de rue" qui savent utiliser tous les moyens de communication à leur disposition pour contacter et fournir le commun des mortels. Des applications comme Snapchat sont des outils précieux pour ces vendeurs ambulants qui savent appâter les clients en leur proposant par exemple des promos, mais n'attendent pas toujours qu'ils viennent à eux. La cocaïne peut être livrée à domicile, et les clients savent même faire jouer la concurrence entre dealers qui doivent alors être réactifs, faire parfois baisser les prix pour fidéliser une clientèle volatile. Les bases de données clientèle sont si précieuses qu'elles peuvent se revendre entre dealers à un prix loin d'être négligeable... La pureté des produits vendus compte bien entendu, mais si la moyenne tourne autour de 59% de substance pure, la fourchette entre produit sousdosé et surdosé est ample. Les produits sont coupés plus ou moins donc avec un certain nombre de substances dont la caféine, la farine, le sucre, le lévamisole (antiparasitaire), la phénacétine (ancêtre du paracétamol), l'hydroxyzine (anxiolytique) ou la lidocaïne (anesthésiant local), pour les plus courants... Ces produits de coupe peuvent bien entendu ajouter de la dangerosité au produit, et les consommateurs sous-estiment parfois les risques. Martin Weill est allé à la rencontre d'usagers récréatifs, d'étudiants tout d'abord qui savent que le jeu est potentiellement dangereux au-delà des satisfactions recherchées. Mais d'autres usagers, plus jeunes encore, comme cette jeune femme qui en prenait entre les cours au lycée, sont plus naïfs et sous-évaluent très souvent les prises de risques...

« Pour moi c'était totalement normal. C'est quelque chose que tout le monde pouvait faire, qui était pas forcément dangereux. On n'a pas l'impression qu'il y ait de l'effet à part d'avoir de l'énergie supplémentaire. »

Un consommatrice de 18 ans

A l'heure où l'usage de cocaïne s'est en quelque sorte banalisé, que le produit fait moins peur qu'avant à une population en quête de sensations fortes, et que même les représentations évoluent, le trafic suscite toujours autant de curiosité et d'excitation. Quelques figures comme celle de Pablo Escobar, ressurgissent à l'occasion de diffusions télévisées de séries, et font parfois oublier à tout un chacun que la réalité mortifère de ce produit est à associer bien plus à son trafic illégal, qu'à son usage... En Colombie,

des citoyens savent surfer sur la vague du mythe d'une personnalité qui a marqué l'histoire du narcotrafic. Les Américains ont fait la guerre au trafic de cocaïne en Colombie pendant des années, mais les gringos envahissent désormais Medellin, sur le terrain de jeu d'Escobar, pour essayer d'en savoir un peu plus sur le fameux narcotrafiquant. Le culte parfois voué par la population locale à cet homme, et le narco-tourisme qui l'accompagne, repose sur une success story qui n'a pas, rappelons-le, de happy end... Le nouveau maire de Medellin essaie désormais de changer l'image d'une ville encore sous l'emprise du fantôme d'Escobar. Il tente de transformer la mémoire du saint Don Pablo en mémorial en l'honneur des victimes du terrible Escobar... Le 21ème siècle saura probablement se débarrasser petit à petit de mythes comme celui d'Escobar ou d'El Chapo Guzmann, pour ne citer que les plus emblématiques, mais d'autres maîtres du crime organisé prendront sûrement leur place, et sauront profiter alors de la prohibition et du jeu de l'offre et de la demande de psychotropes pour continuer à exploiter la misère humaine en créant des emplois toujours plus précaires et dangereux sans que l'état ait la main dessus...

Image d'illustration : Fotolia©

Cocaïne, la filière colombienne

Un reportage de Martin Weill

Dans l'émission titrée : martin Weill sur les routes de la cocaïne

Diffusée sur TMC en mai 2019

Aller plus loin

Les tribulations d'un rail de coke

Un ouvrage de Christine Renaudat
et Vincent Taillefumier
Editions Florent Massot, 2011

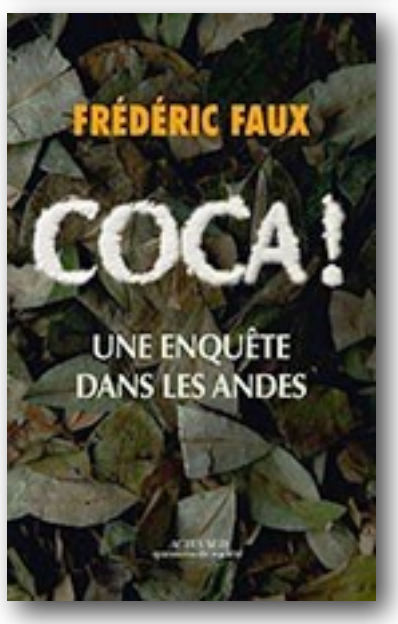

Coca ! Une enquête dans les Andes

Un ouvrage de Frédéric Faux
Editions Acte Sud, 2015

AU MÊME MOMENT...

A l'occasion de la publication
dans le journal Libération
d'une tribune de Sylvie Laurent
La nouvelle guerre de l'opium ?

Au même moment aux Etats-Unis les dirigeants oublient un peu vite que les Américains ont soutenu les Français et les Anglais dans la deuxième guerre de l'opium menée en Chine entre 1856 et 1860 pour imposer un peu plus encore le commerce forcé de ce psychotrope sur le territoire chinois... Les communautés étrangères ont bon dos aujourd'hui et sont visées encore et toujours quand il s'agit de trouver un bouc-émissaire aux crises sanitaires qui touchent l'Amérique peu encline à se remettre en question visiblement sur ces affaires-là. Quand ce n'est pas les Mexicains avec leur marijuana, ou la communauté noire-américaine avec son crack ou son héroïne, il reste toujours les chinois avec leurs laboratoires industriels qui inondent volontairement le marché américain clandestin avec leurs opioïdes pour anesthésier une population blanche victime encore une fois des méchants envahisseurs... L'idée serait-elle de tenter de déculpabiliser les médecins prescripteurs ou les groupes pharmaceutiques américains qui ne sont pas sans connexion avec certains membres de l'équipe présidentielle ?...

Cette tribune accordée dans *Libération* à Sylvie Laurent, permet de remettre les choses à leur place. L'historienne commence par faire référence à une déclaration récente de Steve Bannon, ex-conseiller du président Donald Trump, accusant la Chine d'avoir pris aux Américains leurs emplois et de leur avoir envoyé leurs opioïdes... Nous voilà donc revenus dans la deuxième moitié du XIXème siècle où les travailleurs Chinois, ainsi que les fumeries d'opium qu'ils fréquentaient, avaient été pris en grippe, et mis au banc des accusés avec une loi "anti-coolies" (c'est ainsi qu'on les appelait) de 1862 les excluant de Californie, avant qu'une loi fédérale de 1882 s'en mêle... Et quand vient le temps, après guerre, dans les années 50, de combattre sur le sol américain les communistes, alors la Chine et ses Chinois ne sont pas mieux lotis et accusés cette fois-ci d'inonder les Etats-Unis avec une héroïne venue d'Orient capable de soumettre le peuple américain, décidément bien influençable. Satanés filous qui viennent endormir le cerveau de nos chères têtes yankees... Bien entendu, rattacher une drogue à une communauté facilite l'exclusion, car un psychotrope a l'avantage de pouvoir concentrer en peu de temps suffisamment de repré-

sentations toutes faites, de fausses vérités, et d'a priori négatifs qu'il permet une stigmatisation bien pratique pour pratiquer l'exclusion... Les leçons du passé ne semblent compter que pour ceux qui ne les oublient pas.

Les chinois fabriquent effectivement en quantité sur leur sol ces médicaments aux vertus analgésiques non négligeables, mais s'ils arrivent à les exporter aux Etats-Unis, c'est que des laboratoires pharmaceutiques américains peu scrupuleux ont submergé depuis bien trop longtemps, et sans contrôle aucun, le pays de ces antidouleurs, prescrits à la va-vite par des médecins pressés de se débarrasser, sans prévention aucune, de la douleur de leurs patients. Ces derniers, devenus pour un grand nombre accros à ces opioïdes, ont donc dû se tourner vers le marché noir pour se fournir en produits de synthèse clandestins, bien moins chers mais bien moins sûrs... C'est donc faire preuve d'une sacrée mauvaise foi que de culpabiliser les dirigeants chinois d'absence de contrôle des exportations de Fentanyl (un de ces opioïdes), et leur imposer une interdiction, quand sur le sol américain la demande augmente, que le besoin d'accompagnement fait défaut et que les laboratoires qui ont pignon sur rue poursuivent en toute impunité un lobbying forcené... Comme le dit Sylvie Laurent à la fin de sa tribune : *"De même que c'est l'Angleterre qui, dans les années 1830, a inondé la Chine d'opium et non l'inverse, c'est à Washington et non à Pékin que le grand dragon de la toxicomanie est né."*

Image d'illustration : Fotolia©

La nouvelle guerre de l'opium ?

Une tribune accordée par Libération à Sylvie Laurent le 27 mai 2019

Aller plus loin

La guerre de l'opium

Un ouvrage de Julia Lowell
Editions Buchet Chastel, 2017

Des laboratoires chinois aux morgues de l'Ohio

Un article de Maxime Robin
Le monde Diplomatique, février 2018

CANNABIS EN TÊTE

A propos du dossier
publié dans le numéro 237
de la revue Santé Mentale
Schizophrénie et cannabis

Sans créer de lien de causalité à la va-vite, difficile de ne pas associer schizophrénie et usage de cannabis puisqu'un quart des patients souffrants de cette pathologie consomment régulièrement un produit qui n'est peut-être pas entré dans leur vie par hasard ou du moins qu'ils ont adopté pour soulager certains symptômes tout en en aggravant d'autres... Quant à la part de responsabilité du cannabis dans l'apparition d'une schizophrénie, un certain nombre d'études tentent d'éclaircir la question et arrivent à identifier un lien de cause à effet tout en constatant aussi que la consommation de cannabis survient, dans la plupart des cas, après les premiers symptômes. Difficile alors d'y voir clair. Une chose est sûre, la montée en puissance de l'usage de cannabis sur la deuxième moitié des années 90 et la première moitié des années 2000 n'a en rien entraîner un vague de schizophrénie dans la population française... Tout de même, l'usage de cannabis constitue un des facteurs de risque chez des personnes vulnérables. Le dosage en THC, associé à un âge précoce et à une fréquence de consommation, augmente ce niveau de risque... Au-delà du lien que l'on pourrait établir ou non entre l'apparition d'une schizophrénie et un usage de cannabis, une fois la maladie identifiée il est toujours préférable, dans la mesure du possible, de ne pas isoler le traitement de la schizophrénie de celui de comorbidités addictives qui y sont très souvent associées... Et c'est tout le propos de ce dossier présenté dans la revue *Santé Mentale*, dossier qui tente de comprendre l'articulation d'une pathologie psychique comme la schizophrénie avec un psychotrope comme le cannabis, et qui propose des pistes de prise en charge...

« Plus d'un quart des patients souffrant de schizophrénie consomment du cannabis, ce qui grève considérablement leur pronostic fonctionnel et clinique. L'intrication de ces deux pathologies nécessite des prises en charge complexes. »

Amine Benyamina et Marianne Hermand

Pour commencer, il s'agit d'essayer d'identifier l'impact d'un usage de cannabis sur la schizophrénie. Le cannabis semble majorer des symptômes comme les idées délirantes, les hallucinations, la désorganisation psycho-comportementale, la méfiance et l'hostilité, mais semble par la même occasion diminuer des symptômes comme l'émoussement affectif, le repli social, l'apathie, les difficultés d'abstraction, une pensée stéréotypée...

Certaines études tendraient à montrer que l'usage de cannabis a sa raison d'être dans une automédication recherchée, quand d'autres tendraient à montrer que le produit est privilégié en raison simplement de sa disponibilité... Toujours est-il que l'impact du psychotrope sur les fonctions cognitives des schizophrènes n'est pas négligeable, mais qu'il s'observe également dans la population générale. Concernant l'observance médicamenteuse, on constate qu'elle est plus mauvaise chez les fumeurs de cannabis, et que les rechutes ainsi que le nombre d'hospitalisations sont plus élevées que chez les non-fumeurs... Il est important toutefois de faire la distinction entre les deux principales molécules actives du cannabis. Le CBD aurait, contrairement au THC, un effet protecteur et une action antipsychotique. Malheureusement le cadre législatif est trop restrictif pour permettre aux médecins de prescrire cette molécule, et donc aux patients de bénéficier des vertus de ce cannabis médical...

Une fois le constat établi d'une consommation de cannabis, potentiellement addictive, associée à une schizophrénie, encore faut-il pouvoir prendre en charge les deux pathologies. Alain Dervaux, professeur en psychiatrie présente les prises en charge intégrées comme idéales, car les patients schizophrènes victimes d'addictions ont souvent du mal à s'inscrire dans des schémas classiques de prise en charge. Ils présentent en effet, comme il est listé dans l'article, des niveaux élevés d'impulsivité et de recherche de sensations, une aggravation de la désorganisation de la pensée et du comportement et, comme nous l'avons dit précédemment, une moins bonne observance des traitements, qui conduit à plus de rechutes et à des hospitalisations à répétition... Il arrive souvent que les services psychiatriques d'un côté et les services addictologiques de l'autre s'attachent à leur spécialité en mettant de côté l'autre, ce qui peut perdre le patient qui n'est pas pris en charge par la même structure pour ces deux pathologies. Il conviendrait donc de pouvoir traiter les deux troubles simultanément. La sous-diagnostication est aussi là où il faudrait plus de repérage précoce... En ce qui concerne les troubles psychiatriques, des médicaments comme les antipsychotiques

« Les effets des entretiens motivationnels ne sont visibles rapidement, en raison de la maturation nécessaire au processus de changement. Accompagner un patient à double diagnostique est long et nécessite de la persévérance... »

Alain dervaux - Extrait p.40

sont disponibles, mais aucun médicament spécifique n'est à disposition par contre pour traiter une addiction au cannabis. Alain Dervaux met en avant alors les interventions motivationnelles auxquelles peuvent être habitués les patients suivis en addictologie mais qui ont besoin d'être adaptées aux patients également schizophrènes. Bien entendu, identifier les motivations de consommation de cannabis chez ces patients atteints de pathologies psychiatriques permet une meilleure prise en charge qui passe aussi par l'intégration des familles dans le processus d'accompagnement... Toujours est-il que l'alliance thérapeutique entre soignant et soigné est "l'élément clé" nous expliquent les psychiatres canadiennes Clairelaine Ouellet-Plamondon, Anne-Sophie Huet et Amal Abdel-Baki. La prise en charge qu'elles proposent consiste déjà à pouvoir réduire au mieux les méfaits pour les patients qui n'envisagent pas d'arrêt de leur consommation, et ce en essayant de régler des problèmes de vie urgents (comme une recherche de logement par exemple), en proposant de prendre soin de leur santé globale, de combler leurs besoins de base, de faire des dépistages et/ou se procurer les outils de réduction des risques si nécessaire, et enfin agir sur les habitudes, le contexte, l'environnement, la fréquence et l'intensité de l'usage... Réduire les risques participe déjà d'un processus de changement qui comporte plusieurs stades. Les techniques motivationnelles utilisées sont à mobiliser à ces différents stades de motivation identifiés dans l'article comme suit : le stade de pré-contemplation où le patient n'a encore aucune intention de changer de comportement d'usage; le stade de contemplation où le patient a conscience du problème mais ne s'est pas engagé dans le changement; le stade de préparation où l'intention d'agir pour modifier son comportement est présente; le stade d'action où le patient est actif dans son changement de comportement; et enfin le stade du maintien où le changement est soutenu et où de nouveaux comportements sont en place. Malheureusement, le processus peut devoir reprendre au tout début, ou presque, si un retour aux anciennes habitudes d'usage resurgit... Ces modèles d'intervention ont bien entendu fait leurs preuves et sont intégrés dans beaucoup de services au Canada, en France ou ailleurs et consistent à

« En étant formés à ces interventions intégrées, les soignants pourront soutenir l'espoir et l'implication des patients et leurs familles dans leur traitement. »

Clairelaine Ouellet-Plamondon, Anne-Sophie Huet et Amal Abdel-Baki - p.141

considérer le patient comme un partenaire, acteur de sa volonté de changement et non pas comme un receveur d'ordres ou d'injonctions... Chaque patient, schizophrène ou pas, nécessite un accompagnement adapté tenant compte de différents facteurs de protection ou de vulnérabilité. L'âge en fait partie...

Les adolescents en sont justement à ce moment de construction du cerveau où l'usage de psychotropes a un impact certain sur le développement cérébral et augmente ainsi le risque de troubles psychotiques et cognitifs, de troubles de l'humeur, anxieux ou dépressifs. Le cerveau est en maturation et met en place des processus naturels que des produits comme le cannabis peut troubler. L'adolescence est aussi l'âge, avec ou sans substance, où les risques d'émergence d'un trouble psychiatrique sont plus importants. Heureusement, nous dit Marie-Odile Krebs, c'est aussi un âge où les interventions thérapeutiques auront un impact positif sur le long terme, quand un usage de cannabis aura lui un impact négatif...

« Dans un contexte politique où le "cannabis thérapeutique" est envisagé, il est plus que jamais nécessaire d'identifier les conséquences des consommations durant l'adolescence des différents types de cannabinoïdes... »

Marie-Odile Krebs - Extrait p. 57

La professeure en psychiatrie nous rappelle que le cannabis va solliciter des zones du cerveau qui ont un rôle essentiel dans *"le traitement de l'information émotionnelle, l'apprentissage et la mémoire, et sont impliquées dans les troubles neuropsychiatriques comme l'anxiété, la dépression et la schizophrénie"*, sans qu'un lien de cause à effet direct soit indiscutable tant les troubles sont multifactoriels... Malgré tout, les mécanismes d'action du cannabis sont connus désormais. Le THC va se fixer sur les récepteurs cannabinoïdes présents dans le cerveau et perturber ainsi les messages neuronaux, ce qui n'est pas le cas du CBD par contre. Comme nous l'avons déjà dit, il ne faut donc pas considérer les deux molécules au même niveau d'impact...

Prendre appui sur le récit des patients pour construire une prise en charge adaptée, c'est reconnaître la légitimité de l'usage dans les satisfactions recherchées et en tenir compte pour s'y adapter et trouver éventuellement des alternatives devant intégrer le coût éventuel d'un changement au-delà des bénéfices assurés... Le dossier de ce numéro de Santé Men-

tale nous propose le récit d'Alexis, schizophrène usager régulier et intensif de cannabis. Le jeune homme de 22 ans consomme ce psychotrope depuis l'âge de 14 ans en même temps qu'il consomme de l'alcool pour l'ivresse qu'il lui procure. Sa consommation de cannabis n'a fait qu'augmenter avec l'âge. Alexis identifie deux types d'usage : un usage "délire" entre potes, et une "exploration spirituelle" en solitaire. Il ne fait pas le lien entre sa consommation et son trouble psychiatrique puisque le cannabis rentre, de son point de vue, dans une dynamique positive de vie en facilitant sa relation aux autres, en affirmant sa complicité avec ses amis ou avec sa soeur, en lui assurant une forme d'indépendance vis-à-vis de ses parents qui lui interdisent la prise de produit, et un développement de son imaginaire... Le cannabis est alors identifié comme un signe de transgression dans la famille, signe qui dépasse ce cadre-là pour s'immiscer dans l'alliance thérapeutique construite avec les soignants. La prise en charge est alors plus compliquée... Alexis va finir par reconnaître certains aspects négatifs de sa consommation qui, même si elle participe d'un processus d'adaptation au monde qui l'entoure et aux symptômes de sa schizophrénie, n'a pas que du bon, et l'embarque parfois dans des épisodes d'isolement qui s'apparentent à des épisodes de dissociation... L'écoute du vécu de patients comme Alexis permet *"aux soignants de modifier leurs propres représentations et de comprendre plus finement les motivations de ces usagers"*. C'est du moins ce que suggèrent très justement des infirmiers ayant mis en place le groupe Histoires de Cannabis au centre hospitalier Buech-Durance à Laragne dans les Hautes-Alpes. L'objectif de ce groupe est de créer un espace de parole où soignants et soignés peuvent échanger de manière informelle autour des usages, et sur un pied d'égalité...

« Nous proposons de penser le cannabis comme un médiateur, un catalyseur en lien avec trois plans, celui de la relation à l'autre,... celui du rapport aux troubles et au réel, et celui de la relation à soi, au niveau existentiel. »

Barbara Loyer - Extrait p.63

Comme il a été expliqué plus haut, la prise en charge de patients combinant troubles psychiatriques et troubles de l'usage de cannabis, ou plus globalement de psychotropes, n'est pas toujours simple. Et le cadre législatif qui s'impose aux soignants à l'hôpital, mais aussi aux patients, n'est pas toujours compris ou accepté par ces derniers. Il repose sur un besoin

d'assurer la sécurité de tous et de garantir une poursuite du processus de soin dans de bonnes conditions. Des interdits d'usages dans l'enceinte des établissements de soin sont alors posés, des obligations de rapports aux autorités policières sont inscrites dans la loi, mais même si heureusement le secret médical est de mise et garantit l'anonymat des patients, cette problématique place parfois les soignants en porte-à-faux. Bien entendu, l'usage de psychotropes légaux ou illégaux dans des locaux d'accueil et d'accompagnement est un sujet qui concerne aussi bien usagers qu'acteurs de soin. Mais, au-delà des législations parfois rigides, la place pour le compromis ou du moins la mise en place concertée, entre soignants et soignés, usagers et accueillants, de règles discutées en amont, permet une meilleure compréhension et acceptation de part et d'autre, et facilite le traitement de problèmes circonstanciels que l'on ne peut glisser sous le tapis...

Pour finir, il semble donc essentiel de ne pas considérer le cannabis comme l'ennemie public ou privé numéro un de la schizophrénie, et essayer alors de le chasser à tout prix, ou l'ignorer, pour pouvoir traiter la pathologie psychiatrique. Il s'agit bien plutôt d'essayer de comprendre l'articulation entre usages de psychotropes et vécu de la maladie, et tenter de mettre en place des processus de prise en charge qui intègrent le produit plutôt que le bannir...

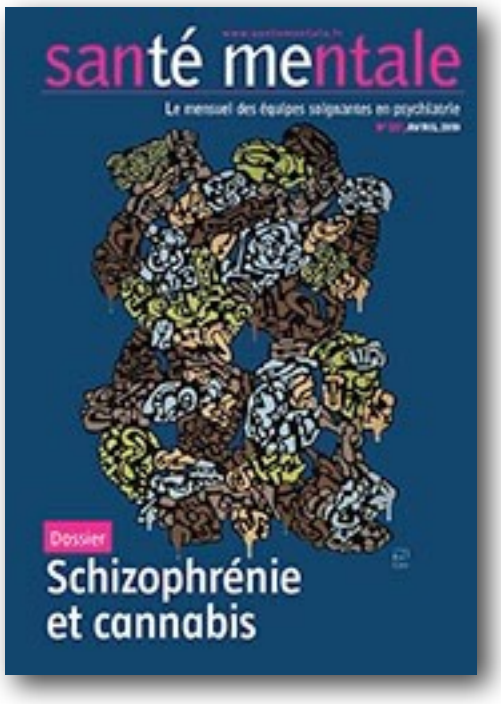

Schizophrénie et cannabis

Un dossier de 60 pages
publié dans le n°237 de la revue "Santé mentale"
Avril 2019, disponible sur le site de la revue
20 euros

Aller plus loin

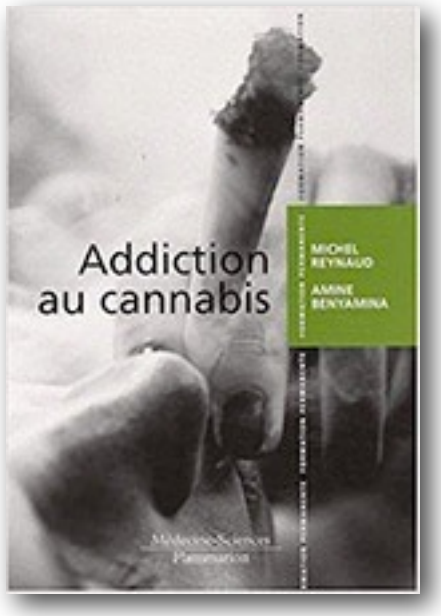

Addiction au cannabis

Un ouvrage de Michel Reynaud
et Amine Benyamina
Editions Flammarion, 2009

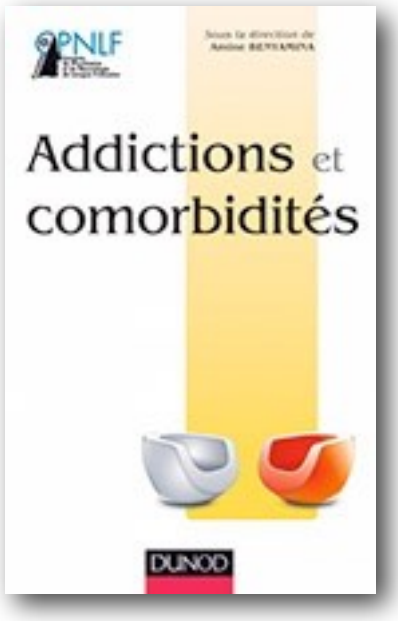

Addictions et comorbidités

Un ouvrage sous la direction
de Amine Benyamina
Editions Dunod, 2014

PICOLEURS ET PICOLOGUES

A propos du document
publié par la Fédération Addiction
Alcool - Intervenir autrement

Entre "bonne picole" et "mauvaise picole", on a vite fait de passer d'une valorisation à une stigmatisation du buveur. L'alcool est intégré dans nos sociétés depuis suffisamment longtemps pour que la morale s'en soit emparée. L'alcool est culturel en France, et imprègne donc notre culture d'un certain nombre de représentations qui valorisent certains usages, plutôt ceux en société et occasionnels, pour en dévaloriser d'autres, plutôt solitaires et quotidiens intensifs. La majorité des consommateurs n'ayant pas de problème identifié avec le produit, la minorité, en miroir déformant, qui y est associée, est alors, malheureusement marginalisée. La société française accepte que l'on boive de l'alcool, fait même la promotion d'un bien de consommation courante comme le vin, mais à condition qu'il n'y ait pas de débordement. La disqualification que renvoie cette société du buveur à risques ou à problèmes, n'encourage pas le recours aux soins et isole les usagers... On observe alors un déficit de demande d'accompagnement, ou une demande tardive qui a dépassé le stade de la réduction des risques pour tendre vers celui du soin, les pathologies étant déjà apparues. Ce recours déficient ou tardif aux structures d'accompagnement et de soin est *"un des facteurs aggravants des dommages liés à la consommation d'alcool."*. C'est en tout cas le constat fait par certains acteurs de terrain, comme Matthieu Fieulaine, se présentant comme "picologue", qui propose ici, en partenariat avec la Fédération Addiction, une approche peut-être mieux adaptée de cette problématique...

Si les "picoleurs" ont du mal à se tourner vers les structures d'accueil et de soin, c'est aussi dû à l'image qu'elles leur renvoient, à savoir celle d'approches privilégiant l'abstinence à toute autre forme de reprise de contrôle de la consommation. Cette image repose sur des approches en alcoologie qui se sont effectivement appuyées longtemps sur des injonctions d'arrêt de la consommation et de fortes contraintes dans le soin. Ce dogme de l'abstinence comme seule voie de sortie de l'usage problématique d'alcool, tend heureusement, par manque d'efficacité sur le long terme, à disparaître chez les acteurs de soin. Toujours est-il que les usagers gardent cette image en tête, image qui les éloigne trop longtemps des structures professionnelles. Et quand, malgré tout ils y accèdent, ils n'y trouvent pas

toujours leur compte. Les intervenants expriment, dans une enquête menée par la Fédération Addiction, les difficultés à intervenir précocement et efficacement sur ces consommations par manque d'outils de réduction des risques ou même d'outils d'approche du problème... La proposition qui est faite dans ce document est de pouvoir déjà personnaliser au mieux l'accompagnement en ciblant les outils à disposition les mieux adaptés à l'usager, sans appliquer une recette unique qui vaille pour tous. Il est recommandé de ne pas se concentrer uniquement sur le produit et la quantité bue mais plutôt d'agir sur un certain nombre d'autres leviers, bien plus nombreux qu'on l'imagine. Sont listés ici : *"les conséquences (non exclusivement négatives) d'un état modifié de conscience, les manières de boire, la qualité de ce qui est bu, les contextes et enfin la perception du comportement d'usage par le consommateur et son entourage"*... Ces leviers ont déjà souvent été travaillés par les usagers en amont de la prise en charge. On peut donc s'appuyer dessus... C'est le projet développé par Matthieu Fieulaine dans deux CSAPA, et ce pendant deux ans...

Il s'agit tout d'abord d'apporter aux équipes des outils concrets de réduction des risques, des espaces de formations et de discussions pour *"parler autrement d'alcool"*, peut-être loin des stéréotypes qui collent à la peau des buveurs. Tenter de répondre en équipe aux questionnements de chacun est aussi important. Les problématiques à aborder sont nombreuses, comme celles par exemple de l'accueil des personnes déjà plus ou moins alcoolisées, de la mise à disposition d'alcool pendant les temps de repas collectifs, de la gestion du collectif si l'alcool est autorisé, de l'accompagnement de l'entourage qui n'envisage que la perspective d'une abstinence, etc... Bref, un certain nombre de questions se posent à chacun des intervenants et les réponses collectives ne sont pas toujours au rendez-vous... L'idée de cette approche est de faire évoluer les regards sur les usagers mais aussi des usagers sur eux-mêmes en essayant de les sortir d'un positionnement de déviants ou de malades. Au-delà de la prescription thérapeutique, il est essentiel de travailler sur la qualité de vie, affective, familiale, ou professionnelle... La réduction des risques doit déjà pouvoir s'attacher à réduire toute forme d'exclusion et envisager l'usage comme un fait complexe pour l'individu qui associe satisfactions recher-

chées et dommages subis... Attention de ne pas se focaliser sur les aspects uniquement négatifs de l'usage en mettant volontairement ou non de côté les aspects positifs, ou alors attention de ne pas tenir compte des satisfactions recherchées en les considérant à tort comme elles-mêmes problématiques... Le travail en équipe, mais aussi celui en partenariat avec d'autres structures auxquelles peut avoir affaire le consommateur, est alors essentiel. S'accorder, établir un langage commun, partager des informations, et surtout une approche commune, permet d'éviter l'isolement des professionnels parfois démunis face à ces problématiques d'accueil des personnes alcoolo-dépendantes...

Pour terminer, nous reprendrons, sans les déformer, les derniers mots du document, derniers mots qui proposent de viser "la zone de confort" : *" La réduction des risques n'est pas seulement une alternative au sevrage, elle ne l'exclut pas. Au contraire, elle le rend plus pertinent donc plus efficace, en le plaçant dans un accompagnement thérapeutique adapté, en lui donnant un autre sens que celui d'une prescription thérapeutique unique et commune à tous, en l'intégrant dans un projet individualisé. Ce projet individualisé vise à trouver le bon niveau d'usage qui assure à la personne suivie une qualité de vie optimale, selon ses propres conditions et critères, évolutifs en fonction de l'avancée de son parcours."*

Alcool - Intervenir autrement

Un document publié par la Fédération Addiction
8 pages - Mai 2019

Aller plus loin

Crus et cuites
Histoire du buveur

Une ouvrage de Didier Nourrisson
Edition Perrin, 2013

RDR alcool - Prévention des risques
et réduction des dommages
chez les consommateurs d'alcool

Un document publié par l'ANPAA - 2012

VOL COLOMBIE POLOGNE

A propos du roman de Wojciech Chmielarz
paru aux Editions Agullo
La Colombienne

Pas si simple de faire le lien entre des touristes naïfs, des affairistes peu scrupuleux, des jeunes femmes suicidaires, des narcotrafiquants, une cacahouète, et j'en passe... Il va bien falloir en tout cas que l'inspecteur Mortka réussisse à connecter tous ces gens s'il veut résoudre l'énigme qui lui est confiée, à savoir trouver qui a bien pu éventrer cet homme suspendu à un pont, au bout d'une corde, les mains attachées dans le dos, une cacahouète glissée dans la paume de la main... Varsovie, la capitale Polonaise n'est que rarement le terrain de jeu des polars qui mêlent trafic de drogue, blanchiment d'argent, et crime organisé, mais elle permet de nous embarquer pour une fois bien loin d'une Amérique latine productrice de coca et de narcotrafiquants peuplant les films, séries télévisées ou romans noirs. Il est bon de savoir que ce qui se passe au Mexique, en Colombie ou ailleurs ne reste pas toujours au Mexique, en Colombie ou ailleurs. Les ramifications du narcotrafic sont internationales et l'impact criminel peut débarquer sur le vieux continent bien plus vite qu'une traversée de l'Atlantique à la rame, en bateau à moteur ou en avion. Sont déjà présents sur le sol européen les éléments systémiques et humains qui prendront le relais, profitant d'une mondialisation des échanges et de l'information, et ce à la vitesse d'une connexion internet...

« Constituer un groupe de solitaires - L'idéal. Caractéristiques exigées : aplomb, juste assez pour accepter la proposition. Ecervelée, assez pour faire ce qu'on attendait d'eux. Faibles, assez pour être brisés. Bêtes, assez pour se laisser maîtriser. »

Extrait p. 10

Le préambule à cette enquête nous envoie tout de même sur les plages colombiennes pour siroter des cocktails alcoolisés en compagnie de jeunes gens sélectionnés en Pologne pour participer à une pub pour la boisson Coca-Cola. Ca ne s'invente pas... "Polaco", c'est son surnom, pose régulièrement son van aux couleurs de la fameuse firme américaine à la sortie des discothèques varsoviennes. Ils distribuent des sodas à base de coca et de cola à tous ces étudiants toujours à l'affût du "bon plan" comme on dit. Polaco leur offre alors la possibilité de participer à un concours dont la récompense est de passer quelques jours aux Caraïbes pour tourner une pub aux frais de la princesse sucrée et caféinée. Sur place un tournage certes, mais aussi l'occasion de faire la fête. Polaco récolte les coordonnées des volontaires, et leur fera signe quel-

ques jours plus tard pour annoncer la bonne nouvelle à ceux qu'il a bien évidemment pris soin de caster déjà sur place lors d'un court entretien qui permet d'en savoir un peu plus sur les aspirations et tempéraments de chacun. Les sélectionnés auront un rôle à jouer, alors il ne faut pas se louper. La bonne marche des opérations en dépend... Le voyage est lancé... Le tournage étant repoussé, Polaco et les jeunes qui l'accompagnent font escale un temps sur les plages colombiennes. Ce n'est pas bien grave puisque tout ce petit monde est pris en charge dans un hôtel très confortable. Le séjour est payé par la production : chambres, nourriture, et alcool à volonté. Jusque-là, aucune raison de se plaindre. Les vacances ont déjà commencé... Mais bien entendu, les participants à cette "folle aventure" verront leurs festivités vite écourtées quand on leur annonce que le tournage est annulé faute de financement et qu'il va même falloir rembourser les frais de séjour dans ce lieu paradisiaque... Le piège s'est refermé sur eux. Seule solution qui leur est offerte pour rembourser les frais : ramener en Europe une certaine quantité de poudre blanche. Dans leurs bagages, trois bouteilles de vodka dans lesquelles, sans qu'ils le sachent, la cocaïne sera diluée... Malheureusement pour eux cette proposition ne se refuse pas, surtout quand les passeports et les portables ont été confisqués et que les armes à feu ont fait leur apparition pour tenir en respect des jeunes gens sous le choc et anesthésiés par la nouvelle et l'alcool absorbé en quantité pendant le séjour... Tous sont partants la mort dans l'âme, et seule une certaine Agnieszka se rebellera, à ses dépends. Elle sera sacrifiée, comme souvent quand on a affaire à un groupe de "mules" comme on les appelle un peu péjorativement. Elle sera isolée du reste des participants de cette narco-aventure, et envoyée à New York avec un kilo de cocaïne dans ses bagages. On s'assurera alors qu'elle soit interceptée, et ce pour satisfaire les douaniers américains... Polaco accompagnent le reste du groupe en Pologne où la marchandise sera réceptionnée et distribuée sur l'ensemble du territoire...

« Ils se regardaient les uns les autres, ébahis. Une bande de morveux qui n'avaient pas encore compris dans quel merdier ils s'étaient fourrés, mais pressentaient qu'ils auraient du mal à s'en dépatouiller. »

Extrait p.16

Sous un pont, à Varsovie, coule la Vistule, le fleuve qui traverse la ville. Et deux ou trois mètres au-dessus du niveau de l'eau, un corps est retrouvé

suspendu à une corde, *"le ventre ouvert et les mains liées dans le dos... Visiblement pas en état de se faire ça tout seul."*. C'est un couple de clochards, en séjour dans les parages, qui ont alerté la police, confrontés au tueur qui leur a enjoint de le faire au plus vite, non pas pour augmenter les chances de survie d'un homme qui a déjà cessé de vivre, mais peut-être pour que le corps soit découvert au plus vite, que l'information circule et que qui de droit soit tenu au courant de ce crime sanglant. Comme un message envoyé à un destinataire inconnu. Les deux clochards imbibés de vodka ont donc bien vu le coupable mais sont incapables d'en faire un portrait-robot satisfaisant. Un indice de petite taille est tout de même retrouvé dans une des mains de la victime : une cacahouète dans sa coque. Maigre consolation qui doit pourtant avoir un sens... La victime est identifiée. Il s'agit d'un certain Bartosz Falencki, homme d'affaires de trente-quatre ans, copropriétaire de la firme Future Investors, un fond d'investissement inscrit au NewConnect, un système alternatif de négoce d'actions à la bourse de Varsovie bénéficiant de frais d'introduction plus faibles et d'exigences, en matière d'informations, moindres...

Alerté par des collègues l'informant d'une diffusion plus large de la cocaïne dans la capitale en ce moment, diffusion associée à un certain Polaco, l'inspecteur Mortka est invité à aller chercher du côté des connexions inévitables entre le narcotrafic et le milieu de la finance, avec des soupçons de blanchiment qui n'ont rien de bien surprenants... Malheureusement, les arcanes de ces milieux sont complexes. L'inspecteur et ses collègues avancent à tout petits pas en établissant des liens qui ne les éclairent pas toujours. Quelques faits marquants : la victime était associée avec un certain Wisnieswski dont la soeur s'est pendue dans sa cellule de prison. Elle y était détenue pour trafic de drogue après qu'on ait retrouvé un kilo de cocaïne dans ses bagages. La soeur de Wisnieswski n'est autre qu'Agnieszka, la jeune femme sacrifiée sur l'autel du narcotrafic intercontinental... En tentant de faire le lien avec la Colombie et l'histoire des jeunes gens embarqués dans cette histoire de "mules", l'inspecteur est alerté sur le fait que le corps de la victime Falencki, découvert éventré suspendu à ce pont, est assez significatif des

« - La cocaïne ? ... On n'a pas beaucoup de ça chez nous. - Justement... On n'a jamais été un pays cible. Mais on a dernièrement observé une remontée de l'offre. Au point que les prix ont chuté de presque trente pour cent. »

Extrait p.155

méthodes souvent employées par les narcotrafiquants pour faire passer des messages mortifères à leurs concurrents... Concernant la fameuse cacahouète, également là pour faire passer un message, l'inspecteur et son équipe réussira à la relier à des trafiquants d'Afrique de l'ouest, habitués à faire voyager leur cocaïne en compagnie d'une huile d'arachide produite par une firme appartenant au fameux Wisnieswski. Ce dernier a aussi créé, sous le faux nom de Muller, une société écran pour blanchir l'argent généré par le trafic et ainsi l'investir dans la société Future Investors, appartenant aussi à Falencki, et en acquérir petit à petit les pleins pouvoirs...

Attention de ne pas avoir le tournis... Pour le moment les inspecteurs n'ont en main que des hypothèses toutes aussi confuses les unes que les autres...

« Les Muller, Wisniewski, Rossignol, Falencki, Borzestowski, la cocaïne, Polaco. Ca faisait beaucoup. On devait avec un peu de bon sens pouvoir mettre les choses à leur place. Pourquoi cela ne marchait-il pas ? »

Extrait p.332

Entre-temps, une série de suicides de femmes du même âge, décédées de la même manière avec une entaille de veine en croix, alertent les autorités, ce qui complexifiera l'affaire... Trois assassinats complètent le tableau macabre. Est tué tout d'abord un détective privé, du nom de Rossignol, engagé par un photographe, Muller, qui soupçonne sa femme d'infidélité avec un collègue à elle, collègue qui se trouve être Falencki, la victime éventrée. Est tué à son tour le mari cocu, puis enfin, la mère du détective privé... Faut suivre... L'inspecteur Mortka devra se débrouiller de tous ces événements et de toutes ces informations pour démêler le fil bien emmêlé de cette affaire complexe qui ne s'éclaircira que très tardivement...

Sans dévoiler ici la résolution de cette enquête et l'identité du coupable et/ou de ses commanditaires, on peut déjà établir un certain nombre de liens qui révèlent, s'il était encore besoin de le faire, les connexions douteuses entre le monde des affaires et le narcotrafic... Si vous ajoutez à cela un arrière-fond de vengeance impliquant trafiquants, hommes d'affaire et jeunes femmes innocentes, vous obtenez alors un cocktail explosif qui n'est que la conséquence directe de cette histoire de passeurs de cocaïne entre l'Amérique du sud et l'Europe... Une globalisation du crime qui ne fait l'affaire que de ceux qui en commettent...

La Colombienne

Un roman de Wojciech Chmierlaz
Editions Agullo, mai 2019
416 pages, 22 euros

Aller plus loin

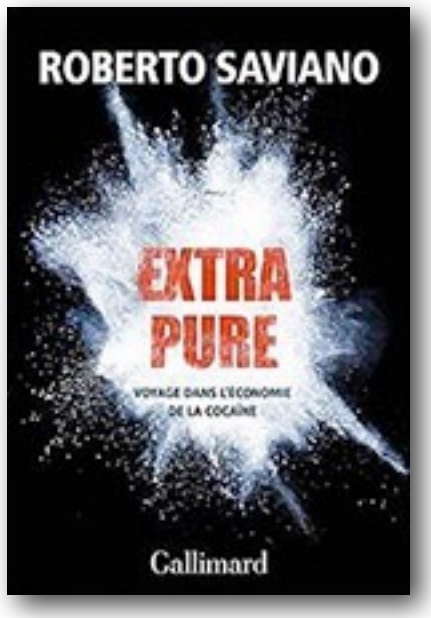

Extra pure
Voyage dans l'économie de la cocaïne

Une enquête de Roberto Saviano
Editions Gallimard, 2014

Afrique noire, Poudre blanche :
L'Afrique sous la coupe des cartels de la drogue

Une enquête Christophe Champin
Editions André Versailles, 2010

AU MÊME MOMENT...

A l'occasion d'une enquête en trois parties
de Alexandre Kauffmann
publiée dans le Monde
Cocaïne, les filières guyanaises

Au même moment en Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni, au "village chinois", comme on l'appelle, sur les rives du fleuve Maroni, on réceptionne des passeurs de cocaïne en provenance de la ville d'Albina de l'autre côté de l'étendue d'eau qui sépare la France du Suriname, ancienne colonie des Pays-Bas. Ces passeurs, ou "mules", comme on les nomme, sont bel et bien français. Ils ont une première fois traversé le Maroni pour se charger de cocaïne de l'autre côté de la frontière naturelle, et revenir ensuite au bercail un temps de transit nécessaire avant de prendre un avion pour la métropole... En marge des discours des autorités françaises qui tentent de nous faire croire que des efforts nécessaires et utiles sont faits ou doivent être faits pour tenter de contenir le flux de cocaïne qui se déverse sur le vieux continent, il y a la réalité du terrain et les aspirations des acteurs du trafic. Difficile, après avoir lu cette enquête d'Alexandre Kauffmann, de comprendre pourquoi on perd autant de temps et d'argent à lutter encore et toujours contre un échange de marchandises qui continuera, malgré la prohibition, à faire se rencontrer l'offre et la demande...

Mais sortons du bureau des autorités françaises pour accompagner le journaliste dans son récit... A Albina, les futurs passeurs Guyanais sont accueillis par ce que les enquêteurs français appellent des "segments intermédiaires", c'est-à-dire des trafiquants locaux qui se sont fournis auprès de grossistes livrés eux-mêmes en cocaïne par les Colombiens. Entre les laboratoires de Colombie et les rives du fleuve Maroni le prix de la cocaïne au kilo a plus que triplé mais la pureté a été à l'inverse divisée par trois. Les "mules" continuent, même si ce mode de transport est devenu minoritaire, à ingurgiter des boulettes, ou ovules, de cocaïne de six, huit ou dix grammes. Si cet acheminement "in corpore" est devenu minoritaire, ce n'est pas en raison des risques de déchirement fatal de ces boulettes, désormais très bien protégées, mais de la moindre quantité transportée, en comparaison avec des modes d'acheminement de la marchandise en bagages ou à même le corps, scotchée sur des parties stratégiques, plus ou moins intimes... Une fois que le produit a trouvé son hôte, il peut traverser le fleuve en pirogue avec la complicité plus ou moins affichée d'une police corrompue... Débarquées en Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni,

les mules disparaissent dans des taxis clandestins, direction l'aéroport Félix-Eboué de Cayenne. Plus de dix mille mules traversent chaque année le fleuve, nous informe Alexandre Kauffmann, et les autorités françaises sont dépassées car elles ne peuvent surveiller les cinq cents kilomètres de frontière commune naturelle avec un pays, le Suriname, avec lequel la coopération policière est inexistante... Visiblement les autorités françaises ont du mal à agir sur la source du problème, à savoir des situations économiques si précaires que la perspective d'un gain financier entre trois et dix mille euros pour trois jours de travail prend l'allure d'un ticket gagnant miraculeux à la loterie nationale...

Il ne reste plus alors aux autorités policières qu'à tenter d'empêcher ces passeurs de prendre l'avion. Même si un grand nombre de ces derniers ont essayé de minimiser les risques en bénéficiant d'une protection rituelle, appelée l'obia, censée les rendre invisibles face aux douaniers, un comité de sécurité sait les accueillir à l'aéroport avant qu'ils ne montent dans l'avion pour Paris-Orly... La douane est certes dépassée par le flux de passeurs, mais elle essaie tant bien que mal d'en intercepter quelques-uns. Certaines mules sont alors souvent sacrifiées pour mobiliser l'attention de la police et faciliter ainsi le passage des autres. Malgré tout, quelques outils sont à la disposition des douaniers pour contrôler les passagers les plus suspects. Même si les profils des passeurs se sont diversifiés, on tente sa chance sur des détails de comportements ou un nombre de valises. Pour les mules qui font voyager la cocaïne in corpore, un échographe est à disposition à l'aéroport. Un suivi est tout de même nécessaire dans un hôpital pour confirmer le test d'origine grâce à un scanner à rayons X. Tout ceci prend du temps, et mobilise un personnel qui ne sera alors plus disponible pour une traque poussée à l'aéroport. Beaucoup de mules passent donc à travers les mailles du filet...

Arrivées à Orly, les attendent des "réceptionnistes" complices, chargés de les prendre en main, mais aussi malheureusement des "souleveurs" prêts à les kidnapper. Environ 5% des mules Guyanaises sont interceptées, et cela suffit à saturer les services judiciaires. L'OCRTIS (l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants), basé à Roissy, est aussi dé-

passé. Les mules interceptées sont placées elles dans des centres médico-judiciaires pour que les ovules de cocaïne soient expulsés... Le parquet de Créteil prend le relais pour faire comparaître tous les jours des passeurs dont les peines encourues sont revues à la baisse chaque année. Les récidives sont légion car la nécessité économique fait loi chez ces petites mains du trafic qui récoltent, si elles arrivent à passer, une somme substantielle. Le risque en vaut semble-t-il la chandelle... Toutes ces mules anticipent cette possible incarcération et emportent dans leurs bagages les documents administratifs familiaux nécessaires à l'allégement de leur peine ou à l'obtention d'une libération conditionnelle...

Une fois la marchandise débarquée sur le continent, il s'agit pour les réseaux de revente de s'occuper de la distribution d'un produit qui ne se contentera pas d'arroser la région parisienne, mais l'ensemble du territoire français. Cette cocaïne en provenance de Guyane représente environ 20% de la disponibilité nationale et donc des gains conséquents pour les narcotrafiquants. De 1000 euros le kilo en Colombie, on passe à 23 000 euros à l'arrivée en métropole, pour au final atteindre en moyenne en région parisienne le prix de 30 000 euros le kilo... Les Guyanais se sont petit à petit installés à la tête de réseaux tenus précédemment par des Surinamais ou des Néerlandais. En effet, il y a une quinzaine d'années, la marchandise débarquait en grande partie à l'aéroport d'Amsterdam, mais les outils de détection ainsi que le régime juridique spécial mis en place par les autorités néerlandaises ont dissuadé les trafiquants qui se sont rabattus sur la ligne Cayenne-Paris... A ce jeu du chat et de la souris c'est souvent les rongeurs qui gagnent au détriment de félins empêtrés dans leur envie irrépressible et instinctive d'attraper ces rongeurs. Les autorités policières, douanières et politiques semblent tellement conditionnées, instinctivement elles aussi, à faire du chiffre, qu'elles en oublient de prendre le recul nécessaire à faire dévier la répression vers plus de prévention et de soutien de populations défavorisées qui sont encore à ce jour poussées à "prendre le chemin", comme on dit là-bas, le chemin du trafic de cocaïne, très bien balisé depuis le Suriname jusqu'aux consommateurs français...

Image d'illustration : extrait du drapeau Guyanais

Cocaïne, les filières guyanaises

Une enquête en trois parties
de Alexandre Kauffmann
publié dans le journal *Le Monde*
les 14, 15 et 16 mai 2019

Aller plus loin

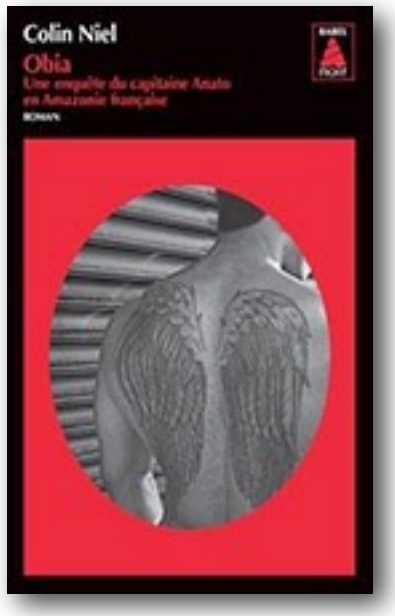

Obia

Un roman de Colin Niel
Editions Babel noir, 2017

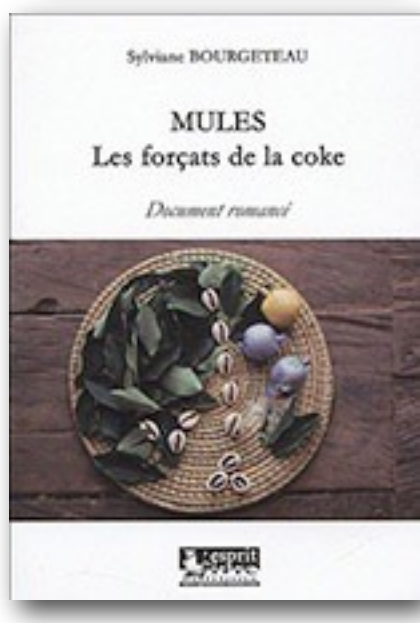

Mules - Les forçats de la coke

Un ouvrage de Sylviane Bourgeteau
L'Esprit du Livre Editions, 2006

TOUT ÇA POUR ÇA

A propos de l'enquête de Richard Schittly
parue aux Editions Taillandier
La guerre des stups - Le flic et l'indic :
enquête sur un scandale d'état

Que d'énergie, de sous, de temps dépensés pour tenter de vider en vain à la petite cuillère l'océan du narcotrafic. A croire que beaucoup d'acteurs de cette lutte antidrogue pensent y trouver leur intérêt. On se glorifie toujours, depuis le temps de ses jeux d'enfants, d'avoir attrapé les "méchants", et on est prêt pour cela à rester des heures caché dans les buissons en attendant que l'occasion se présente pour surgir, saisir et ligoter le bad guy, et enfin fanfaronner devant un auditoire acquis à notre cause... François Thierry n'échappe pas à la règle, fier de sa promotion à la direction de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) après un parcours méritant dans une institution policière qui sait honorer ses hommes, les promouvoir et les décorer au besoin pour les fidéliser. Quand il s'agit de lutte contre le trafic, le seul critère de réussite pris en compte est le chiffre des saisies et le nombre de "méchants" qu'on a placé sous les verrous. Si les chiffres sont à la hausse, on pourra parader, en se gardant bien de considérer que si les saisies et les arrestations augmentent cela peut certes être dû au fait que les services travaillent mieux, mais aussi à celui que les produits circulent en plus grande quantité, que le nombre d'acteurs du trafic est en augmentation, et donc que la lutte est inefficace. Mais qui pourra reprocher à des hommes et des femmes dont le métier, et peut-être même le rêve d'enfant, est d'attraper les criminels, criminels auxquels les dealers sont associés, de faire ce pour quoi ils sont payés, répondant ainsi aux directives d'un gouvernement qui s'appuie sur des lois de prohibition réaffirmées années après années ?... L'histoire qui nous est contée ici par Richard Schittly, enquêteur journaliste, illustre bien les aspirations de chacun des acteurs de la lutte antidrogue, et montre à quel point la guerre est pathétiquement menée car perdue d'avance...

« Répondant à une interview radiophonique matinale, François Molins (procureur général près de la cour de cassation), estime à propos de la lutte antidrogue qu'il faut "sortir de la culture des résultats et des saisies". »

Extrait p. 262

Le récit débute par une date clé, le 17 octobre 2015, date qui met fin à une stratégie de lutte anti-trafic inédite qui sera suivie de bouleversements à la tête de la chaîne de commandement, et de poursuites judiciaires, non seulement des "gentils méchants ", mais aussi des "méchants gentils". Les gen-

darmes et les voleurs dans le même panier à salades au pluriel... Ce jour du 17 octobre 2015, alertés par des indicateurs fiables, des agents des douanes parcourent de long en large le boulevard Exelmans dans le XVIème arrondissement de Paris, en quête de véhicules utilitaires susceptibles de cacher un trésor inestimable, à savoir des quantités de cannabis suffisamment importantes pour que la prise soit, l'espèrent-ils tous sûrement, historique. Et comme un douanier a toujours le nez fin, il finit par arriver à ses fins. Trois camionnettes sont repérées contenant à elles seules plus de sept tonnes de cannabis. Du jamais vu, du gros, du très gros, du beau, du neuf, de quoi être si fier que la direction des opérations douanières (DOD) fait venir le Président Hollande qui s'extasie, serre des mains chaleureusement, félicite à coups de superlatifs bien choisis des douaniers qui ont sorti leurs plus beaux uniformes et leurs plus beaux sourires. Il y a des trésors dont la découverte pourrait inquiéter puisqu'elle révèle en l'occurrence l'ampleur d'un trafic, mais qui apparemment peut aussi se fêter... Bref!! Dans cette saisie, toute l'administration douanière est heureuse, mais François Thierry, directeur de l'OCRTIS, ne l'est pas lui, loin de là. Sa colère est même à la hauteur de la quantité saisie de cannabis, produit dont il sait très bien à qui il appartient puisqu'il a suivi sa livraison presque de bout en bout. On lui a piqué son affaire, son jouet, et il ne peut rien arriver de pire dans une cour de récréation d'adultes... Comble de l'affaire, un sac a été aussi saisi contenant un ticket de caisse nominatif où l'identité d'un homme apparaît, celle de Sophiane Hambli, considéré depuis longtemps par les spécialistes comme un des pontes du trafic de cannabis mais qui se trouve aussi être l'indic de François Thierry... Les douanes ont rempli elles leur mission de détection et d'interpellation des produits, et n'ont donc visiblement rien à se reprocher. Elles n'ont plus qu'à transmettre le bébé au service désigné par la justice pour poursuivre les investigations, à savoir l'OCRTIS. Ce dernier fait savoir son mécontentement et considère qu'une opération d'envergure a été "torpillée" par la négligence, peut-être volontaire, de l'administration

« L'apparente victoire de la saisie du boulevard Exelmans précipite police et justice dans la tourmente. Une bataille contre les stupéfiants semble être gagnée. La guerre pourrait être perdue. »

Extrait p. 16

douanière. Il va falloir tout de même expliquer quel était le lien entre Hambli et Thierry et le rôle tenu par chacun dans cette affaire pas si simple...

Mais revenons en arrière, quand tout a réellement commencé... Sophiane Hambli fait partie de cette nouvelle génération de dealers de cité qui, dans les années 90, font le lien entre le Maroc et la France pour mettre en place un trafic de cannabis à grande échelle. Hambli se fait une place dans un trafic qui fait remonter le produit depuis la Costa del Sol en Espagne jusqu'au Haut-Rhin, région où Sophiane vit. Le jeune homme d'une vingtaine d'années est chargé alors d'assurer la distribution du cannabis sur des villes comme Mulhouse, Colmar ou Thann. En 1999 il échappe à une arrestation des gendarmes mais est condamné par défaut à huit ans de prison. Il vit caché dans le Sud ibérique et dépense son argent sans compter. En homme d'affaires averti, il continue à faire prospérer un trafic qui échappe à des autorités policières dépassées tant le narcobusiness est florissant en cette fin de XXème siècle, début de XXIème... Malgré tout, en février 2002 il finit par être arrêté en Espagne et extradé en France. Même s'il semble mêlé à un trafic d'envergure entre le Maroc, l'Espagne et la France, et à des règlements de comptes entre clans, sa peine est ramenée de huit à cinq ans. Depuis sa cellule, il poursuit ses affaires sans être inquiété. Mais sa famille commence à l'être elle par des autorités qui savent appuyer là où ça fait mal. Hambli cherche alors à négocier auprès des douanes des "faveurs judiciaires" contre des révélations d'importance. En vain. Il décide alors de s'échapper de prison. En fuite, il devient un acteur toujours plus incontournable du trafic de cannabis.... De nouveau arrêté, il est condamné cette fois-ci à dix-huit ans de réclusion dans une prison espagnole... Mais en 2010 il reçoit la visite d'un homme providentiel : François Thierry, alors commissaire divisionnaire, et prêt à prendre la direction de l'OCRTIS. Les deux hommes vont bien s'entendre et ne se quitteront plus...

« Les termes du contrat sont posés. Entre le trafiquant majeur et le puissant commissaire, l'enjeu peut s'avérer considérable : si Thierry a le pouvoir de modifier le destin du prisonnier, Hambli a la capacité d'infléchir la carrière du policier. »

Extrait p. 25

François Thierry, débarquant donc à la tête de l'OCRTIS, institution prestigieuse de référence en termes de lutte contre le trafic, établit le constat

d'échec de ses prédécesseurs. Le service est dépassé et il faut que ça change... Il impose une nouvelle façon de procéder dont les termes sont les suivants : *"détecter le plus en amont possible des flux de marchandises à destination du territoire national, pour en suivre le cheminement au plus près et interpeller dans des cadres juridiques spécifiques les commanditaires après réception de leurs produits..."*. En gros il s'agit de mettre en place un outil dont dispose la police, à savoir ce qu'ils appellent la livraison surveillée qui permettrait de mettre la main sur les chefs de réseaux à l'origine de la commande. Intercepter les livraisons en cours de route ne permet de faire tomber que les intermédiaires sans jamais atteindre les têtes d'affiche des réseaux. Que n'y avaient-il pas pensé plus tôt nom d'une pipe ? Un manque d'imagination des services ? Un manque d'ambition ? Un manque de prise de risque ? Un manque de source d'information ? Un manque d'assurance ? Une préoccupation de bonne conscience ? François Thierry est probablement plus en confiance que tout le monde, et si sûr de lui et aveuglé par le sentiment de contrôle qu'il a des opérations qu'il oublie qu'il a affaire à des acteurs du trafic qui ont l'habitude de se jouer des forces de police pour tourner les choses à leur avantage. Il sera l'arroseur arrosé... Ces livraisons surveillées qu'il veut mettre en place doivent répondre à des règles essentielles du code de procédure pénale, à savoir ne pas provoquer le trafic, prévenir l'autorité judiciaire et informer le pays concerné par le passage de la drogue... L'OCRTIS a un atout de taille dans sa manche, un informateur de choix : Sophiane Hambli. L'opération *"Myrmidon"* est lancée, après avoir été présentée et soutenue par les pouvoirs publics...

« Concrétement, le dispositif consiste à suivre au plus près les importations de cannabis. Du départ à l'arrivée. L'idée est d'intervenir au point de contact entre les transporteurs et les commanditaires afin de démanteler les réseaux de revente. »

Extrait p. 31

Sophiane Hambli est extradé d'Espagne en janvier 2011, et est alors emprisonné en France. François Thierry vient lui rendre visite régulièrement et en fait très vite son informateur officiel, un informateur dont il est "l'agent traitant", comme on dit dans le jargon policier, alors que l'usage veut que ce rôle soit assigné en principe à quelqu'un sous l'autorité et la surveillance d'un chef. François Thierry est le chef, un chef impatient qui prend donc des raccourcis. Ce ne seront pas les seuls... Il fait extraire

Hambli de prison le temps d'une pseudo garde à vue et l'installe en fait à l'hôtel pour faire son travail... Toujours est-il que Hambli fait ses preuves et renseigne comme il faut le commissaire Thierry qui mettra alors tout en oeuvre par la suite, avec succès, pour réduire considérablement la peine de son indic. La femme du commissaire, avocate, apportera une aide précieuse. Hambli gagne alors quatre ans de détention et s'achemine tranquillement vers une libération conditionnelle. En 2014, il sortira finalement définitivement de prison et se verra retirer assez vite son bracelet électronique... Avant tout ça, le service des douanes, de son côté, reçoit d'un aviseur (équivalent des indics) l'information qu'un certain Sophiane Hambli serait en train de mettre en place un très important trafic de cannabis... Un même homme est accueilli à bras ouverts d'un côté, et suspecté de l'autre. Mais chaque service fait sa tambouille dans son coin, et sans concertation aucune avec qui que ce soit...

« Réduction de peine, permission de sortie, barcelet électronique, libération condionnelle, Sophiane Hambli connait une amélioration cancérale fulgurante. En moins de deux ans, le récidiviste a obtenu une libération sans contrainte. »

Extrait p.88

L'objectif pour les agents de l'OCRTIS devient désormais de faire tomber celui qu'ils considèrent comme l'un des big boss du trafic, un certain Moufide Bouchibi, concurrent de Sophiane Hambli. Il a profité des ennuis judiciaires de ce dernier pour booster ses propres affaires. Pour essayer de le localiser, on tente d'infiltrer ses réseaux grâce aux informations tirées de l'opération *Myrmidon*. Mais l'OCTRIS veut travailler seul et écarte par exemple des enquêteurs Lyonnais pourtant déjà sur de bonnes pistes. Toutes les informations et interventions doivent être sous contrôle de l'OCRTIS... La relation entre l'indic vedette et le commissaire Thierry prend la tournure d'un partenariat solide. Les deux hommes se rencontrent très régulièrement et Hambli renseigne Thierry sur une livraison à venir a priori organisée par Moufide Bouchibi. Un lieu de stockage potentiel en France est repéré... L'opération *"Janissaire"* est mise en place. Elle consiste donc à suivre au mieux cette livraison, jusque sur le territoire français... En attendant Sophiane Hambli s'est installé dans le 16ème arrondissement de Paris, dans les beaux quartiers, et vit très confortablement... De leur côté, les douanes approfondissent leur surveillance et connaissance du réseau Hambli. Même la brigade des stups parisienne est sur le coup...

Cette fameuse livraison surveillée, qui concerne désormais, au dire des informations de Hambli, dix-neuf tonnes de cannabis contenues dans un camion et trente-huit tonnes dans un semi-remorque, le tout remontant du Maroc, traversant l'Espagne et faisant étape dans un hangar à Vénissieux, ville de la métropole lyonnaise, pour enfin être dispatché sur l'ensemble du territoire français... Tous les services, douanes, police et OCRTIS suivent de près ou de loin cette livraison sans concertation aucune et avec des perspectives opposées... La marchandise arrive bien dans le hangar de Venissieux et "le bal des trafiquants", comme le titre le journaliste, va se mettre en place. Chacun des réseaux vient chercher sa marchandise. Une grande partie reste dans les camions pour être envoyée a priori en région parisienne... Mais les douanes interceptent à Nantes une partie de la marchandise de Vénissieux, ce qui crée la panique à la direction de l'OCRTIS. Hambli décide alors de récupérer le reste de la marchandise pour la mettre en lieu sûr... La quantité saisie plus tard par les douanes bd Exelmans fait partie du stock protégé par Hambli, mais le problème est qu'il manque une grande partie... Où est passé le reste de la marchandise ? Qui était le véritable commanditaire de cette livraison de grande ampleur ? Hambli, Bouchibi ? Où situer les défaillances ? Qui est responsable de ce fiasco ? Quels étaient les intérêts cachés du flic et de l'indic ? Les magistrats et procureurs étant intervenus ou prévenus dans cette affaire, ont-ils été négligents ? Qui doit porter le chapeau ? Visiblement, un peu tout le monde, du moins pour la justice française qui prendra le temps de démêler le vrai du faux dans une affaire de livraison surveillée et de renseignements dont certains acteurs prétendent ne pas avoir été informés comme il se doit, c'est-à-dire comme l'exige la procédure...

« ... le dossier du scandale d'Exelmans laissera des traces profondes dans l'histoire judiciaire. Ampleur du trafic, concurrence entre servives, rôle des informateurs, relations entre enquêteurs et magistrats : la problématique des stups est complète. »

Extrait p.260

La relation entre Sophiane Hamli et François Thierry prend fin d'un commun accord. Hambli, après un temps de cavale, est arrêté et se défend de toute implication dans cette affaire. Il clame son innocence et l'injustice dont il est l'objet en prétendant n'avoir fait que son travail d'indic... En mars 2017, le parquet se retourne contre l'OCRTIS. Le commissaire Thier-

ry est retenu dans les locaux de l'inspection générale de la police nationale, et essaiera de convaincre, en vain, ses interlocuteurs de sa bonne fois, de ses bonnes intentions, et de la stricte légalité des actions de son service. Les policiers de l'OCRTIS seront placés en garde à vue avant d'être tous relâchés. Le commissaire Thierry sera, lui, démis de ses fonctions et finalement mis en examen pour *"complicité de trafic de stupéfiants et association de malfaiteurs"*. Mais d'autres personnes seront également impliquées, dont notamment Mme Degermann, membre du parquet de Paris ayant soutenu la pseudo garde à vue de Hambli. Elle sera mise en examen pour *"complicité de faux en écriture publique"*... Chacun se renvoie la responsabilité dans une affaire où se mêlent reproches de dissimulation et manque de reconnaissance dans les missions périlleuses de lutte contre les trafics où la frontière entre légalité et illégalité des procédures est parfois question d'interprétation... Tout est bon en tout cas pour se mettre en avant quand la réussite est au rendez-vous, et sauver sa peau face à un grave échec... Tout ce remue-ménage ne mènera finalement peut-être à aucune condamnation, et ce afin de ménager les institutions concernées. Toujours est-il qu'au même moment, sous le soleil de la Costa de Sol, le narcotrafic se la coule douce sans être trop inquiété...

Image d'illustration : Fotolia©

La guerre des stups
Le flic et l'indic : enquête sur un scandale d'Etat
Un ouvrage de Richard Schittlly
Editions Taillandier : mai 2019

Aller plus loin

L'infiltré

Un ouvrage de Hubert Avoine
et Emmanuel Fansten
Editions Robert Laffont, 2017

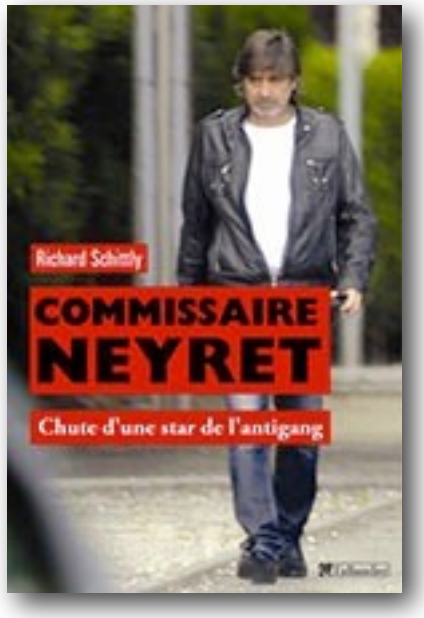

Commissaire Neyret
Chute d'une star de l'antigang

Un ouvrage de Richard Schittlly
Edition Taillandier, 2016

EN REPRÉSENTATION

A propos du N°131 de Tendances
publié par l'OFDT
Drogues : perceptions des produits,
des politiques publiques et des usagers

Depuis une vingtaine d'années l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies interroge les opinions et perceptions des Français sur les psychotropes, leurs usagers, et les politiques publiques qui y sont associées. Depuis vingt ans ces perceptions ont évolué, mais pas tant que ça finalement nous verrons, du moins concernant certains produits. Alors on peut vouloir applaudir ces changements de représentation, mais aussi avoir envie que ça aille plus vite pour que les politiques publiques, souvent frileuses, puissent suivre confortablement. Toujours est-il que si ces représentations, qu'elles influencent ou pas les niveaux d'usage, qu'elles les normalisent ou le contraire, permettent de mettre un frein à toute forme de stigmatisation, alors un grand pas sera franchi...

Mais avant d'exprimer ses espérances, encore faut-il poser un certain nombre de constats sur l'évolution des dernières années. Et c'est ce que nous propose l'enquête EROPP (Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes) de l'OFDT, enquête qui s'arrêtera un peu plus longuement sur le cannabis, produit illicite le plus consommé en France, et très largement devant tous les autres... L'OFDT note tout d'abord que "La Drogue", concept certes un peu flou, n'est considérée comme sujet préoccupant que par une personne interrogée sur huit. Est-ce à dire que l'opinion publique est moins effrayée par la question qu'avant, ou du moins qu'elle ne situe pas les dangers ou problèmes liés à ce sujet au même niveau par exemple que la pauvreté, le chômage, la pollution ou le sida, pour citer ceux qui arrivent en tête ? Peut-être est-ce dû à une diffusion, ou un sentiment de diffusion, plus large de l'information sur les produits, même si cette information, parfois confuse, continue à intégrer un certain nombre de poncifs et vérités tronquées ou détournées. Le sujet des drogues véhicule encore sûrement une dimension subversive ou déviante, mais qui est peut-être moins associée qu'avant aux dangers. Toujours est-il que la hiérarchie des produits nommés par les personnes interrogées n'a pratiquement pas évolué, cannabis, cocaïne et héroïne en tête, reléguant les produits licites comme l'alcool et le tabac loin derrière. Ce qui n'empêche pas ces personnes interrogées de considérer que *“l'abus d'alcool ou de tabac pose plus de problèmes à la société que les*

drogues illicites"... Comme souvent dans les enquêtes d'opinion, et donc ici aussi, les consommateurs ont tendance à surévaluer la diffusion de leur produit de prédilection, à l'inverse des non consommateurs... Concernant la dangerosité d'une simple expérimentation des produits, les opinions ont peu évolué depuis vingt ans, concernant l'héroïne ou la cocaïne du moins, produits très majoritairement considérés comme à risques majeurs dès le premier usage. Pour le cannabis, ils ne sont qu'une grosse minorité à envisager un risque dès le premier joint. Pour les produits licites, c'est essentiellement l'usage quotidien qui est cité comme dangereux, même si concernant le tabac l'idée de dangerosité dès le premier usage est bien plus répandue qu'il y a vingt ans. La légalité d'un produit reste donc encore pour beaucoup d'interroger comme un facteur de protection. Mais encore une fois, toutes ces perceptions varient en fonction de la proximité de l'interrogé avec le produit. Cette proximité joue très souvent en faveur du produit, mieux perçu alors...

Les politiques publiques ont également été mises en questionnement par l'enquête. La quasi-totalité des personnes interrogées sont favorables à une obligation de soin, ce qui n'a pas changé depuis vingt ans, mais plus des deux tiers sont opposés à une peine de prison. Une majorité, même si elle est petite, adhère au principe d'une amande forfaitaire ou d'un stage obligatoire payant. Seuls 15% des interrogés estiment que *"toutes les drogues illicites pourraient être mises en vente libre comme le tabac ou l'alcool"*... Le cannabis bénéficie tout de même d'un traitement de faveur concernant l'évolution possible des politiques publiques. Ils ne sont pas loin désormais de la majorité des interrogés à être plutôt favorable à une légalisation du cannabis, l'usage thérapeutique étant largement plébiscité lui, à 90 %... Parmi les opinions concernant ces politiques publiques, l'enquête met en avant cinq typologies : les "répressifs", se montrant radicalement opposés à tout assouplissement législatif; les "conservateurs" percevant l'usage de cannabis comme dangereux et favorables à la réponse pénale, exception faite de la peine de prison; les "modérés" favorables au développement de l'approche médico-sociale tout en maintenant un cadre pénal; les "réformateurs prudents" favorables eux à une évolution de la législation sur le cannabis tout en s'inquiétant des risques pour la santé; et enfin les

"pro-légalisation" qui souhaitent une légalisation totale du cannabis... Les politiques de réduction des risques et des dommages sont également plébiscitées, et une très grosse majorité des interrogés sont favorables à l'ouverture des salles de consommation à moindre risque... Pour ce qui est des politiques publiques d'augmentation des taxations de l'alcool et du tabac, ils sont une majorité à ne pas y être favorables. Ils sont plus sensibles à une restriction de la publicité ou de la disponibilité...

Il y a la perception des produits, celle des politiques publiques, mais aussi celle des usagers, et sur ce dernier point, on est en droit de regretter que les opinions évoluent peu depuis une dizaine d'années, du moins pour l'héroïne et la cocaïne, pour lesquelles encore huit personnes sur dix considèrent que leurs usagers sont dangereux pour leur entourage. Pour le cannabis, le pourcentage baisse avec le temps, mais il reste encore une moitié des interrogés à considérer cette dangerosité... Ils sont encore plus de 40% à penser que les usagers de substances illicites "*cherchent à entraîner les jeunes"*... Les usagers de cannabis bénéficient encore de près d'un tiers d'opinions favorables concernant leur attitude et comportements, mais ceux d'héroïne et de cocaïne sont encore très largement mal perçus, et considérés par la majorité des interrogés comme des "personnes malades", les usagers de cannabis étant eux plutôt considérés comme répondant à un choix de vie... L'OFDT en conclut que "*les représentations morales associées aux usagers d'héroïne* (essentiellement), *considérés comme des individus déviants, malades et manquant de volonté, perdurent depuis 1999."*, ce qui n'est pas une bonne nouvelle...

Comme le rappelle l'OFDT, il est bien sûr important de tenir compte des circonstances d'une enquête, c'est-à-dire du moment de vie où les personnes sont interrogées, de leurs préoccupations et connaissances du moment, et du contexte politique (légalisation du cannabis au Canada, mouvement des gilets jaunes s'opposant aux taxations élevées,...). Certaines opinions se construisent au moment de l'enquête, et ne sont pas toujours réfléchies ou pensées en amont. Tout ceci peut donc évoluer...

Image d'illustration : Fotolia©

Drogues : perceptions des produits, des politiques publiques et des usagers

OFDT - Tendances 131 - avril 2019

Aller plus loin

Représentations, motivations et trajectoires d'usage de drogues à l'adolescence

OFDT - Tendances 122 - décembre 2017

Perceptions et opinions des Français sur les drogues

OFDT - Tendances 88 - octobre 2013

BIG CIG

A propos de la bande dessinée
de Pierre Boisserie et Stéphane Brangier
parue aux Editions Dargaud
Cigarette - Le dossier sans filtre

Difficile de dissocier l'histoire de la cigarette de celle des campagnes de promotion d'une industrie qui a su en faire l'un des biens de consommation les plus mortifères, mais aussi de celle des politiques publiques qui ont accompagné son ascension pour essayer de la freiner. L'humanité ne peut sortir indemne d'une crise sanitaire qui fait plus de sept millions de morts par an dans le monde, dont plus de 70 000 en France... Bien entendu il est tentant de culpabiliser en premier lieu les fumeurs qui après tout, entend-on parfois, sont les premiers à s'être jetés volontairement et sans retenue sur ses milliers de cigarettes pour les consumer une à une dans un laps de temps plus ou moins long. Personne ne les oblige à s'intoxiquer, entend-on aussi parfois, surtout qu'ils ne peuvent plus plaider de nos jours l'ignorance des effets délétères bien connus du tabac... Mais tenir ce discours c'est faire peu de cas de circonstances atténuantes qui relèvent tout simplement d'un constat : quand la volonté est sous influence, on n'est pas loin de la contrainte...

Mais qui sont alors ces gens crapuleux qui auraient le pouvoir d'influencer de jeunes esprits jugés bien trop sensibles peut-être et facilement manipulables ? C'est bien plus insidieux qu'il n'y paraît, à tel point que les fumeurs ont réussi à se convaincre en inhalant les premières bouffées de leurs premières cigarettes que c'est même faire preuve d'une forme d'indépendance, d'affirmation de sa personnalité, d'un grand esprit de liberté que de commencer à fumer. La liberté de fumer comme rempart au conformisme... Pas question ici de blâmer ou stigmatiser ces fumeurs en proclamant haut et fort qu'ils se sont bien fait avoir par les géants du tabac qui les ont pris pour des imbéciles en leur bourrant le crâne avec des représentations trompeuses ou des vérités tronquées... Les premiers peut-être à blâmer dans cette affaire sont les pouvoirs publics qui n'ont pas vu venir le danger et ont laissé passer leur chance en temps voulu de mettre en place les garde-fous nécessaires à contenir cette épidémie de décès dont la combustion du tabac est respon-

« Vous allez me dire que fumer, c'est la liberté. C'est vous qui voyez... »

Mr Nico. Extrait p. 09

sable. Il n'est jamais trop tard il est vrai, et un certain nombre de politiques publiques ont fait preuve, et font preuve encore, de leur efficacité...

Rentrer au coeur du "dossier sans filtre" que nous propose cette bande dessinée permet surtout d'en savoir plus sur les méthodes employées par "Big Tobacco", surnom donné aux géants de l'industrie du tabac que sont Philip Morris International, British American Tobacco, Japan Tobacco International et Imperial Brands. Ce dossier à charge contre ces fabricants de cigarettes repose sur des informations incontournables dont il n'est plus question à l'heure d'aujourd'hui de contester la véracité... Le récit nous est conté par un certain Mr Nico, personnage de fiction qui nous dévoile sans détour les manoeuvres de l'industrie qu'il défend car après tout, a-t-il probablement en tête, elle ne fait que mettre à disposition des consommateurs un produit qu'ils réclament à cor et à cri. Bien entendu le machiavélisme, la mauvaise fois, et la bonne conscience habiteront tout du long un Mr Nico employé d'un rouage bien huilé qui a toujours su se relever, même quand ses deux genoux étaient à terre... La soif de revenus des cigarettiers aura toujours été la raison première d'un combat durable et acharné contre des institutions qui ont pu leur mener la vie dure parfois, mais leur ont laissé tout de même suffisamment de latitude pour créer des brèches par lesquelles la fumée pouvait continuer à s'échapper. On ne fait pas plier si facilement une industrie qui pèse des milliards de dollars dans l'économie, même si elle coûte cher aux Etats en termes de santé publique. Attention de ne pas croire que les revenus liés aux taxes prélevées sur la vente sont supérieurs aux sommes dépensées pour l'accompagnement des fumeurs chroniques. C'est le contraire...

« Voyez, c'est aussi simple que cela... Une promesse, un encouragement, et hop, un client... »

Mr Nico. Extrait p. 12

Le préambule biblique à cette histoire met déjà en exergue une stratégie de roublard dans la promotion d'une substance comme le tabac. Dans le jardin d'Eden, Mr Nico propose pour commencer à Eve un produit qui, il le promet, contrairement à la pomme, est légal et tellement bon qu'elle ne pourra pas s'en passer (trop cool !). A Adam il propose un produit qui lui permettra de se sentir libre, indépendant et viril, ce qui im-

pressionnera Eve facilement aveuglée... Ca commence donc avec des arguments de bon sens mais fallacieux et parfois une psychologie inversée qui en diabolisant par exemple un produit auprès d'une population jeune et en l'associant à une consommation adulte permet d'encourager cette consommation jugée alors sulfureuse et donc attirante... Bref !... Quoi qu'il en soit l'histoire du tabagisme commence en Amérique où le célèbre navigateur Christophe Colomb découvre une plante fumée par les autochtones, plante qu'il ramène en Europe. Son premier usage sera ornemental, mais aura assez vite les faveurs de la cour de France grâce à son ambassadeur au Portugal, le fameux Jean Nicot, qui réussit à promouvoir auprès de Catherine de Médicis un produit aux vertus curatives. L'herbe prendra le nom de "nicotiane", transformé plus tard en "nicotine", mot utilisé aujourd'hui pour nommer son principe actif. Le produit se prise (sniff) ou se chique et se répandra au 16ème siècle dans le monde entier... Mais le 17ème verra apparaître une vague mondiale de prohibition lancée sur l'idée que le tabac est consommé par les bons à rien, qu'il provoque des "humeurs dégoûtantes", ou est responsable d'incendies. Bien entendu, la prohibition n'ayant pas réussi à empêcher l'expansion de la consommation de tabac, les états ont compris qu'ils feraient mieux d'instaurer des taxes sur le produit vendu plutôt que de le prohiber. En France les premières taxations viendront du Cardinal de Richelieu en 1629. La consommation explose malgré tout, mais le produit reste prisé, chiqué ou crapoté, et ne se fume pas encore vraiment car la fumée n'est pas agréable. Il faudra attendre que le tabac soit séché à chaud pour adoucir une fumée désormais plus sucrée. L'inhalation profonde jusqu'aux poumons permet une surface de diffusion de la nicotine plus importante. La montée au cerveau sera donc plus rapide, et le pouvoir addictif plus fort. Le tabac fumé par l'intermédiaire de la cigarette qui fait son apparition va pouvoir prendre son envol et atteindre des sommets. De la cigarette roulée à la main, on passe à une industrialisation massive grâce à des machines qui peuvent rouler plus de 1000 cigarettes à la minute dans les années 20, plus de 4000 dans les années 70, et plus de 20

« Tout était en place pour permettre aux fumeurs de fumer à tout moment de la journée, quelque que soit l'endroit où ils se trouvent. »

Mr Nico; Extrait p. 31

000 de nos jours. Les coûts de production chutent, rendant cette cigarette plus accessible et sa facilité d'usage déconcertante... Il s'agit désormais pour les fabricants de peser dans l'économie mondiale pour se rendre indispensables. Au début du XXème siècle, suite à une loi antitrust qui met fin au monopole d'un premier regroupement d'industriels, des compagnies comme Liggett et Myers, R.J Reynolds, P. Lorillard, Américan Tobacco (vestige du trust démantelé) et Philip Morris, voient le jour. Mais leurs ascensions respectives ne se feront pas sans contrariété historique...

Une ligue américaine antitabac voit le jour et, à l'image des ligues de tempérance qui souhaitaient une prohibition de l'alcool, réussit à faire interdire la vente de tabac dans une quinzaine d'états en associant la consommation du produit à une perversion, une décadence et une immoralité qui ne souffre aucun compromis. Mais comme, encore une fois, une prohibition n'a jamais empêché un produit de tracer sa route, le tabac continue à être largement diffusé avec des ventes en augmentation continue... La guerre 14-18 fera le jeu des fabricants. Dans les tranchées, les cigarettes circulent facilement et deviennent le symbole du partage et du patriotisme. Un peu de chaud au corps et à l'âme n'a jamais tué qui que ce soit, du moins pas aussi vite que les obus. Pour le reste, on verra plus tard... Les soldats sont en demande, et les industriels du tabac sautent sur l'occasion pour faire la promotion de leur produit. Des collectes de paquets de cigarettes sont proposées, des distributions gratuites sont organisées au front pour que les jeunes soldats entrent de plain-pied dans une consommation qui les suivra de retour au bercail. Les valeurs de modernité, de jeunesse et de virilité sont mises en avant... Et si une première guerre mondiale ne suffit pas, on peut toujours profiter de la deuxième et de la reconstruction de l'Europe qui suivra pour lui envoyer tous ces petits soldats en papier et en paquet, inclus dans le plan Marshall pour contenter les producteurs de tabac des états du sud...

« Qui aurait le coeur de refuser une cigarette à un petit gars qui va bientôt se prendre un obus sur la gueule ? Ce serait inhumain, non ? »

Mr Nico. Extrait p. 43

Aux Etats-Unis, la crise de 29 n'a pas atteint l'industrie du tabac qui peut compter sur une population masculine largement fumeuse. Il est alors

temps que les femmes s'y mettent. Les cigarettiers profitent de leur désir d'émancipation pour lancer des campagnes promotionnelles associées à des manifestations féministes de masse, parfois créées de toutes pièces, pour montrer qu'une femme peut fumer comme un homme. Les symboles de liberté et d'égalité remontent à la surface. De nouveaux standards associent la beauté à la minceur, à l'élégance, et ce grâce à la cigarette... Le cinéma et la télévision commencent à s'emparer d'un produit qui peut réconcilier hommes et femmes autour d'une cigarette dans des fictions qui utilisent ce mode de consommation pour créer une ambiance, un style, permettre une identification de caractère, d'échanges plus ou moins tendus, conviviaux ou glamours. Les producteurs, réalisateurs, acteurs s'éclatent avec cet instrument magique, et réussissent même à gagner des sous en en faisant, discrètement ou pas, une promotion sur pellicule. L'ère du marketing publicitaire est lancée, et rien ne pourra l'arrêter...

Les industriels ont compris qu'il faut personnaliser les marques pour que les fumeurs trouvent celle qui leur correspond le mieux.
Le design, les symboles, le choix des couleurs, les différences supposées de goût, tout est bon pour créer un attachement, voire une dépendance à une marque. Et ça marche... En faisant croire à tout le monde que la publicité est là, non pas pour recruter de nouveaux fumeurs, mais pour qu'un fumeur change de marque, on finit quoiqu'il arrive par augmenter le nombre de cigarettes vendues et le nombre de fumeurs... L'état réagit à partir des années 50 en interdisant la publicité pendant les retransmissions sportives. Le sponsoring prendra alors sa place, l'idée étant d'identifier une marque sans jamais parler de tabac ni de cigarette. Et si l'état oblige les cigarettiers à financer des campagnes de prévention auprès des jeunes, il leur permet en même temps d'avoir une approche directe avec eux. On privilégie alors la fameuse psychologie inversée, c'est-à-dire une information des dangers tout en faisant par exemple passer le tabagisme pour une activité d'adulte, donc signe de maturité, ou en donnant au tabac le charme de l'interdit... Et si les premières rumeurs commencent à circuler sur les dangers potentiels d'une consommation de

« Le choix de la marque ne se fait en réalité qu'en fonction de son image et de l'imaginaire qu'elle véhicule. »

Mr Nico. Extrait p.61

tabac, on met alors dans sa poche des médecins experts qui sauront rétablir "la juste vérité" et faire taire les septiques et hygiénistes radicaux. On joue la carte de la controverse pour alimenter un doute persistant en tentant de décrédibiliser les études. Un centre de recherche sur le tabac, à la solde des cigarettiers, est créé par exemple, et des campagnes de désinformation sont lancées dans les journaux...

Et si la publicité, le sponsoring, et la désinformation ne suffisent pas à augmenter le nombre de fumeurs, on peut tenter de les rendre un peu plus dépendants et tout faire pour que leur consommation soit plus intensive et durable... Mr Nico rappelle que "*le fumeur va allumer sa cigarette pour deux raisons : la recherche du pic de nicotine qui suit immédiatement l'absorption de la fumée, c'est-à-dire le shoot nicotinique... et le maintien de son taux à un niveau suffisamment élevé dans son sang pour échapper à l'effet de manque.*" Le client étant le roi, il s'agit donc d'entretenir son désir et son besoin du mieux possible... Dans les années 60 deux techniques sont utilisées. L'une consiste à ajouter un peu d'ammoniac pour que la nicotine pénètre plus rapidement dans le sang, et l'autre à augmenter le PH de la fumée pour qu'elle soit plus facilement inhalée. En résumé la nicotine arrive au cerveau plus vite, ce qui augmente le risque d'addiction. Autre technique qui fera son apparition, celle du filtre censé éliminer toutes les substances toxiques. Mais puisque le goût du tabac est alors moins prononcé, on décide d'augmenter les taux de nicotine. Et si les pouvoirs publics font des remontrances, on invente la cigarette light ou ultra light, annoncée comme moins toxique et moins chargée en nicotine. Les fumeurs doivent donc fumer plus pour avoir leur dose... Ce que l'on perd d'un côté, on le gagne de l'autre, ou inversement suivant de quel coté de la cigarette on se place, fumeur ou fabricant...

« Vous n'imaginez pas à quel point nos chercheurs se sont mis au travail d'arrache-pied pour vous satisfaire au-delà de vos désirs... »

Mr Nico. Extrait p.85

Bien entendu toute fête doit logiquement avoir une fin, mais malgré toutes les études mettant clairement en cause depuis des décennies le tabac et les industriels qui le produisent, comment se peut-il que cette fête dure jus-

qu'au bout de la nuit ? Tout simplement parce que les revenus conséquents de ces industriels ont été rendus accessibles à certains hommes politiques en quête de financement de campagne ou autre... Les législations antitabac sont alors naturellement sous influence des cigarettiers qui ont réussi par exemple aux Etats-Unis à exclure les produits du tabac de la juridiction des organismes sanitaires et alimentaires comme la FDA (Food and Drugs Administration), ou à imposer un temps leurs propres messages d'alerte sur les paquets... Et quand l'ONU fait pression sur ces fabricants de tabac en faisant signer par les états une convention cadre chargée *"d'endiguer la mondialisation de l'épidémie de tabagisme"*, ces fabricants contre-attaquent en mettant en parallèle d'autres fléaux comme la pollution, la malbouffe ou les ondes. Ils défendent la liberté de fumer et condamnent des lois jugées toujours plus liberticides... Malheureusement l'industrie du tabac s'est toujours construite en opposition aux lois en vigueur et a acquis une expérience du détournement. Alors, même si ces fameuses lois liberticides, qui concernent essentiellement les pays occidentaux, portent leurs fruits puisque l'usage du tabac se dénormalise à grand pas, d'autres marchés sur d'autres continents s'ouvrent, et les industriels n'ont malheureusement pas encore dit leur dernier mot...

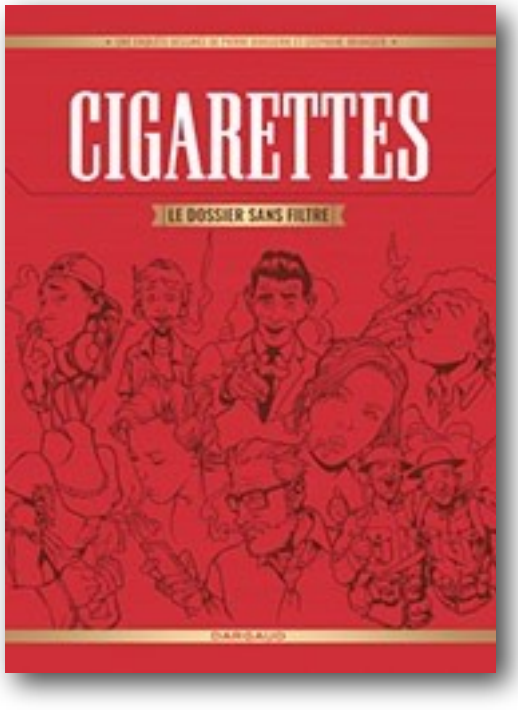

Cigarettes - Le dossier sans filtre

Une bande dessinée de Pierre Boisserie
et Stéphane Brangier
Publié aux Editions Dargaud, avril 2019

Aller plus loin

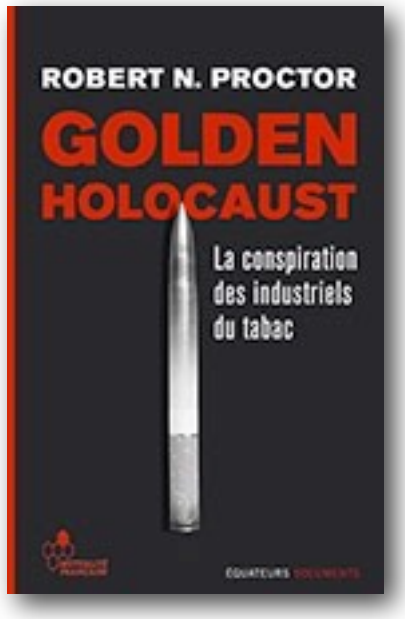

Golden Holocaust
La conspiration des industriels du tabac

Un document de Robert N.Proctor
Editions des Equateurs, 2014

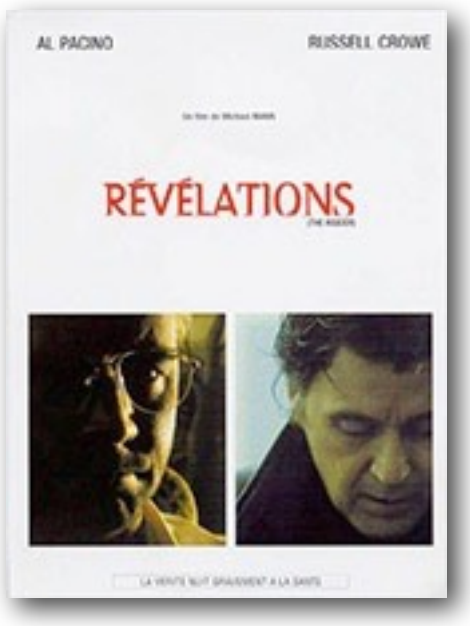

Révélations
Un film de Michael Mann
Sortie en salles françaises, 1999

AU MÊME MOMENT...

A l'occasion de la publication
dans le n°105 du magazine Society
d'un article de Joachim Barbier
Happiness Thérapy

Au même moment en Israël on s'apprête à autoriser la MDMA (méthylènedioxy-méthylamphétamine) à usage médical. Dans ce pays qui a autorisé depuis dix ans le cannabis pour ce même usage thérapeutique, ce n'est pas une surprise, et personne ne semble s'opposer réellement à une législation qui prendrait légitimement en compte les dernières expériences réalisées dans le cadre de psychothérapies traitant différents traumatismes, dont le stress post-traumatique... Cette molécule, synthétisée à la fin du XIXème siècle, et brevetée en 1912, a bénéficié pendant des décennies de multiples recherches avant qu'une politique américaine de prohibition, condamnant toute forme d'usage psychoactif récréatif, décide de la classer en 1984 dans la catégorie 1 des stupéfiants n'autorisant aucun usage, même pas thérapeutique. Si les expériences se sont poursuivies malgré tout, c'est bien entendu discrètement. Pas question de laisser totalement de côté une molécule dont les vertus peuvent aider à ce qu'un patient plonge rapidement en observation profonde des traumatismes du passé... Alors, comme l'histoire est bien faite, qu'elle garde en mémoire ses découvertes du passé, et que le mouvement est lancé depuis quelques années d'un retour vers le futur, les molécules d'un passé où le pragmatisme médical n'était pas bridé par des politiques prohibitionnistes, refont surface. Personne ne s'étonne plus alors, à l'image de ce qui se passe avec le cannabis, qu'on puisse en développer la recherche médicale. S'appuyer sur ces molécules, qui ne sont en aucun cas considérées et présentées comme la panacée, c'est ajouter à sa pharmacopée des pistes de traitement qui, si elles sont balisées, n'ont aucune raison d'être suspicieuses...

En Israël, le projet de légalisation est porté par Bella Ben Gershon, Directrice du service autisme et traumatisme mental au ministère de la Santé. Ce projet attend la validation de l'équivalent israélien de l'Agence nationale de sécurité du médicament française. Les résultats des dernières expérimentations menées étant positifs, il serait question d'autoriser la MDMA sous forme de pilule dans les cliniques psychiatriques... Dans un pays où des soldats en nombre souffrent de stress post-traumatique, où la population civile n'a pas été épargnée, et où les jeunes gens font à 18 ans

un service militaire obligatoire de longue durée, service qui peut provoquer des traumatismes durables à un âge charnière, la psychothérapie ne peut pas faire l'impasse sur une molécule aussi active. La psychothérapeute Keren Tzarfarty explique ici que *"la MDMA favorise la production de sérotonine, de dopamine et d'oxytocine, neurotransmetteurs procurant un sentiment de bien-être, de bonheur et de connexion. Quand elle est prise comme une drogue festive, elle sert à aller vers les autres. Mais elle peut aussi orienter une personne vers elle-même... Elle possède aussi d'autres avantages : on se sent moins honteux et coupable, on a plus de lucidité et de pertinence."* Même si bien entendu chaque expérience d'usage est unique, et considérant que ce qui fonctionne chez un patient ne fonctionne pas nécessairement chez un autre, la chercheuse peut tout de même s'appuyer sur son expérience d'usage personnel et professionnel pour lever quelques doutes, éclairer et rassurer les nouveaux patients en demande de traitement...

Les psychothérapeutes-chercheurs israéliens ne sont bien entendu pas les seuls à s'intéresser à cette molécule de MDMA. L'association américaine MAPS (Multidisciplinary Association for Psychedelic Studies), ONG fondée en 1986 par l'activiste Rick Doblin suite à la prohibition de la molécule, et avec qui collabore Keren Tzarfarty, la psychothérapeute israélienne, milite pour l'utilisation médicale de psychotropes comme la marijuana, la MDMA, le LSD ou l'ayahuasca... C'est l'ONG qui fournit justement le ministère de la santé israélien en MDMA pure et contrôlée, fabriquée dans un laboratoire anglais... A l'heure où la moralisation de cette problématique d'usage médical, mais aussi récréatif, commence à perdre de son aura, elle ne fait plus le poids face à un pragmatisme sanitaire qui sait faire la part des choses et n'a aucune raison de diaboliser des psychotropes qui, même si leur consommation nécessite une vigilance continue, ont sans aucun doute leur rôle à jouer dans une quête de mieux-être et de soulagement de douleurs physiques et psychologiques... Pour reprendre les paroles de Bella Ben Gershon du ministère de la santé, relayées dans cet article de Joachim Barbier (auteur de l'ouvrage "Narco Trip" présenté précédemment dans DOPAMINE) : *"Aujourd'hui, la question centrale est purement scientifique : cela fonctionne-t-il ? Ce n'est pas un débat de société." Et la réponse ? "Oui, cela fonctionne.".* A bon entendeur...

Image d'illustration : Fotolia©

Happiness Therapy

Un article de Joachim Barbier
paru dans le N°105 du magazine Society
02-15 mai 2019

Aller plus loin

Trip of compassion

Un documentaire de Gil Karni
Sortie : 2017

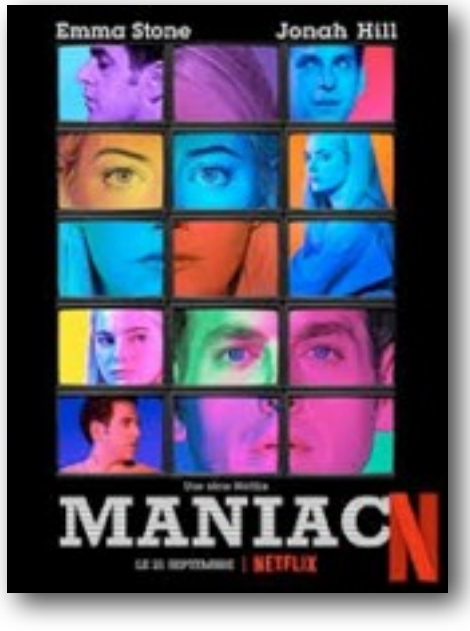

Maniac

Une série Télévisée de Patrick Somerville
Diffusion Netflix : 2018

VOYAGE EN TERRES NARCOS

A propos de l'ouvrage de Joachim Barbier
paru aux Editions Flammarion
Narco trip

Ce narco trip n'a rien de psychoactif. Le voyage en terre ferme est celui d'un reporter parti à la rencontre de ceux sans qui le trafic n'aurait pas de raison d'être : usagers, petits vendeurs, réparateurs d'armes à feu, adorateurs d'un saint patron des trafiquants, sicario, dirigeants de cartel... Autant de personnalités à écouter pour entendre et comprendre des parcours de vie pas comme les autres, mais sûrement pas uniques tant ils partagent leur trajectoire avec beaucoup de leurs pairs... Ces personnalités ne sont pas si loin de personnages de fiction, sauf que ce sont tous les jours qu'ils se cognent à la réalité du terrain sans faux-semblant ni romance. Leur temps de vie dans la narco aventure ne tient pas dans la durée d'un long-métrage ou d'une série télé, mais sur des années souvent. C'est bien plus long et compliqué de sortir de l'environnement décrit dans ces aventures de vie, que d'éteindre sa télé ou de sortir d'une salle de cinéma, à moins qu'une balle perdue ou pas atteigne une cible... Les dix escales qui nous sont proposées ici sont autant d'occasions d'en savoir un peu plus sur ces hommes et ces femmes et leur implication dans des usages et/ou trafics. Et ça se fera sans esbroufe comme pourrait pourtant le laisser penser une couverture qui surfe sur la vague de l'imagerie sensationnaliste, de dangers et de crimes, associée à cette thématique des drogues... L'essentiel étant le contenu, allons jeter un oeil de plus près...

« On y va très vite (Il parle de la colline), on en revient très doucement. Le manque te fais courir, le produit te ralentit. »

Kévin, fumeur de crack; p.12

Cela démarre pas si loin, en France, au nord de Paris, à la Porte de la Chapelle, sur un terre-plein coincé entre deux bretelles d'autoroute, une "colline", comme on l'appelle, la "colline du crack", celle qui fait parler d'elle depuis bien longtemps car y vivent ou y passent tous les jours des dizaines de consommateurs du caillou, cette dose de crack isolée d'une galette friable. Il fera son effet un temps court mais intense... La première rencontre que nous propose le journaliste est celle de Kévin, la trentaine, célibataire avec quatre enfants de quatre femmes différentes, femmes et enfants qu'il n'a pas vus depuis une éternité... La colline, il n'y vit pas, contrairement à d'autres. Pas question de rester séjourner là, dans l'insalubrité totale, plus longtemps que nécessaire. Il ne

fait donc qu'y passer pour acheter son "cinq euros", le prix d'une dose, cinq euros mendiés devant la mairie du XVIIIème sur la même ligne de métro que la Porte de la Chapelle... Le caillou fait partie de sa vie et ne s'échappera pas de sitôt. Même après un an de sevrage forcé en prison, Kévin est retourné à la Colline comme s'il l'avait quittée la veille. Le rendez-vous est pris tous les jours pour cette dose de dopamine indispensable à supporter cette vie de bagnard du crack. Cette cocaïne basée s'est emparée de lui sans qu'il arrive à s'en défaire. Alors il fait avec désormais, comme beaucoup d'autres sur la colline... Farid par exemple, ancien salarié du service courrier du journal Le Monde, s'est vu proposer par une copine un soir de partager la galette. Farid ne s'arrêtera plus et perdra tout pour finalement se retrouver à la rue, et prendre régulièrement le chemin de la Colline. Farid lui ne prend que des "gros trucs", comme il dit. Pas de petites doses. Pas de "cinq euros" mais des "dix euros" pour ne pas que le manque se manifeste trop vite... Il y a aussi, dans les environs, toutes ces femmes qui se prostituent pour une dose, cinq euros dans la poche qui permettent d'aller rafraîchir son cerveau ou l'anesthésier... Dans cette affaire, les seuls à y gagner ce sont les "modous", nom donné en référence aux vendeurs de rue sénégalais. Ils échangent cailloux contre liquidités ou paiement en nature... Cette colline, où se croisent fumeurs de crack et migrants (devenus crackers pour beaucoup), est régulièrement évacuée et démantelée, mais renaît après un temps d'accalmie, ce qui confirme qu'elle répond à un besoin. Quelques acteurs de réduction des risques essaient d'y faire un travail de terrain, mais tentent aussi de faire passer le message d'une urgence d'ouverture d'autres centres d'accueil et d'usage...

« Les petits cailloux, il appelle ça des "angoisses". "C'est tellement rapide et court que tu t'inquiètes du manque avant même de l'avoir pris." »

Farid, fumeur de crack. p. 21

La deuxième étape de ce narco trip est celle de la treizième chambre du tribunal de Grande Instance (TGI) de Bobigny en Seine-Saint-denis (93). Il ne faut pas s'attendre à y voir juger des El Chapo ou des Tony Montana (Scarface), mais seulement ceux qui font référence à ces big boss réels ou fictionnels du trafic pour se voir plus grand qu'ils ne le seront peut-être jamais. Les “petites mains“ du trafic qui sont présentées là devant le juge

sont les plus exposées aux forces de l'ordre mais les moins bien rémunérés dans la hiérarchie du trafic. Ils sont guetteurs, coupeurs, "nourrices", ou vendeurs en bas des tours, et défilent à barre de ce que l'on appelle la "chambre du shit". Ils tentent souvent, avec la plus grande énergie possible, de montrer qu'ils sont de bonne foi, qu'ils ne touchent pas à ça, ne vendent pas ça, même si les circonstances sont contre eux. C'est la débrouille devant le juge, comme dans la rue. On se défend au mieux pour éviter des années de prison dont on ne ressortira sûrement pas grandi... Madi, dont on nous parle ici, a 19 ans. Il s'est fait lui arrêter pour braquage d'un bureau de tabac, mais l'avait déjà été auparavant semble-t-il pour usages (et peut-être deal) de stupéfiants, cannabis en l'occurrence. Son avocate défend un concours de circonstances concernant le braquage, mais aussi des efforts faits par Madi pour trouver du travail, réduire sa consommation de cannabis et se réinsérer... Chaque cause semble perdue d'avance car la justice doit faire la part des choses en très peu de temps, et a souvent du mal à pouvoir démêler le vrai du faux. En ce qui concerne Moussa par exemple, multirécidiviste et en régime de semi-liberté, la police l'a interpellé sur un lieu de deal, et à découvert pas loin un sac contenant 30 grammes de cannabis, jeté sous un buisson. Moussa défend l'idée qu'il n'était là que pour acheter du shit pour sa consommation personnelle, et non pas pour dealer. Allez savoir... Mais le TGI ne traite pas que des petites affaires d'usage ou de deal. D'autres affaires plus complexes occupent le tribunal, des affaires de deal de cocaïne, de MDMA, de transit en go fast ou go slow de marchandises entre l'Espagne, la France et les Pays-Bas, ou de mules transportant du Khat,... En somme des histoires qui encombrent les tribunaux et ressemblent à une accumulation de faits divers pour lesquels les sanctions prononcées semblent vaines, tant il est bien connu que le trafic y survivra et continuera à bien se porter, à moins d'infléchir une politique prohibitionniste qui a sa part de responsabilité dans ce fiasco...

« Les enquêtes sont trop rapides. La justice n'a pas les moyens de faire mieux et on se permet de bâcler les règles de procédure. Résultat : on ne juge que les chevilles ouvrières. On ne fait que vider un verre qui déborde. »

Une avocate au TGI de Bobigny. p. 66

Si l'on s'éloigne un peu plus encore de Paris et de sa région, on aura droit à l'histoire des "beaux gosses" de Perpignan, condamnés pour trafic et

blanchiment. Dans ces sphères, ça rigole moins, et les affaires ne se jugent pas en cinq minutes. Le temps de la justice est allongé et sont impliqués bien plus que les seuls deux individus concernés, à savoir Michel C. et Christian P. L'un a été interpellé à Lisbonne pour importation de six tonnes de cocaïne en provenance de Colombie, et l'autre inculpé à trois reprises pour avoir été identifié comme chef de réseau. Il ne s'agit pas ici de petites mains du trafic mais de commanditaires de haut vol pour qui la défense repose essentiellement sur une revendication d'absence de responsabilité dans des affaires dont ils clament ne pas être les donneurs d'ordre... Les quantités saisies et les sommes de liquidités en jeu sont considérables. Les enquêtes sont à la hauteur de ces sommes et les peines encourues tout autant... Ces affaires sont souvent compliquées et impliquent des personnalités bien au-delà de la sphère des trafiquants...

Bien entendu, être jugé sur le territoire français ce n'est pas la même chose que l'être sur un territoire étranger. La justice n'a pas le même regard sur les trafics... Luisa est la mère de Sammy, un jeune français détenu en Algérie, et c'est de son combat dont il sera question pour cette quatrième étape. L'histoire est assez simple cette fois-ci. Pas question de plonger dans les méandres d'un trafic international, mais simplement dans le réservoir à essence d'une 405, réservoir chargé de treize kilos de résine de cannabis... Samy avait décidé de visiter l'Algérie sur les recommandations d'un ami de Besançon, ville où il habite avec sa mère. Salah, le fameux "ami", lui obtient un certificat d'hébergement dans sa famille à Khenchela. A son arrivée au port d'Alger, c'est Hussein, se présentant comme le cousin de Salah, qui l'accueille à sa sortie du ferry. Sammy est très bien pris en charge. Pas besoin d'utiliser sa 405 qui restera dans un garage, il peut profiter d'une voiture plus grande et plus confortable avant de récupérer une semaine plus tard sa 405 pour revenir en France... On lui fait faire un tour très agréable de la région, loin des sentiers touristiques. La semaine se passe à merveille mais il est temps de rentrer. Et c'est là que la parenthèse enchantée se transforme en cauchemar. Sammy est repéré par un douanier qui désosse sa

« A 57 ans, elle est hantée par l'idée de décéder avant la libération de son fils. Elle a encore onze années à attendre avant de revivre. Parce qu'elle dit souvent que sa vie s'est arrêtée le 21 novembre 2010. »

Le journaliste Joachim Barbier, p.114

voiture et découvre le pot aux roses. Sammy prétend alors s'être fait piéger, mais la justice algérienne ne le voit pas ainsi et ne lui trouve aucune circonstance atténuante. Il est condamné illico presto à vingt ans de prison, à la suite d'un procès d'une trentaine de minutes... Sa mère se battra bec et ongles, en vain, pour essayer que le gouvernement français intercède en sa faveur et fasse écourter la peine de son fils. Elle dépense tout son argent, durement gagner, pour lui rendre visite le plus souvent possible et lui apporter la chaleur d'une mère (même si c'est au travers d'une vitre) et la nourriture nécessaire à l'amélioration de l'ordinaire de prisons où le respect de la dignité humaine est loin d'être une priorité, du moins pour certaines. Elle tente de retrouver, en vain, la trace de cet Hussein algérien dont elle ne sait rien... On l'aura compris, une mule sera toujours plus exposée à une interpellation, à un jugement expéditif et à une condamnation sévère, qu'un trafiquant de plus haut vol qui bénéficiera sûrement de bien plus de complicités dans l'administration policière et judiciaire...

A mi-chemin de son parcours de découverte du narcotrafic, le journaliste enquêteur ira rendre visite à un armurier au service du cartel de Sinaloa. Pour cela, il faut traverser l'atlantique pour se rendre au Mexique. Le récit est à la première personne. L'armurier se raconte. Il fournit le cartel en armes à feu, mais fait aussi le service après vente, c'est-à-dire, l'entretien des armes et leur réparation. Il peut aussi les customiser à la demande. Ces armes font partie de la culture des narcotrafiquants et sont censées témoigner de leur puissance et de leur richesse. Alors le bling bling n'a rien de superficiel pour un sicario (tueur à la solde d'un cartel) ou un chef... L'armurier nous raconte le parcours du produit fétiche du cartel du Sinaloa, à savoir la cocaïne, de la Colombie où la coca est cultivée et la poudre blanche produite, jusqu'au produit final récupéré dans les mains d'un cartel qui la diffuse dans le monde entier. Les différentes étapes d'acheminement sont autant d'occasions de réaliser des marges substantielles sur un marché particulièrement lucratif... L'armurier ne se pose pas plus de question sur le rôle qu'il joue dans

« La drogue et le trafic ne datent pas d'hier dans le coin, il y en a toujours eu et moi je connais ça depuis mon enfance. Donc je ne me suis jamais posé la question de savoir si c'était bien ou pas. C'était là et je n'ai pas eu à réfléchir. »

Un armurier du cartel de Sinaloa. p. 116

ce trafic et la violence engendrée. L'essentiel pour lui est de vivre bien d'un travail fait consciencieusement. Le client est roi et pas question de remettre en question un système et une narco-culture qui imprègne la société, même si elle ne lui fait pas que du bien il le reconnaît...

Pas la peine de s'éloigner beaucoup de chez notre armurier pour comprendre l'enjeu de reconsidérer au niveau international la lutte contre un trafic dont la clandestinité engendre au Mexique inévitablement, et malheureusement, règlements de compte sanglants et disparitions régulières... Des mères de famille ont créé un collectif de recherche de leurs enfants disparus, victimes de rivalités locales entre acteurs du trafic. On les appelle "Las rastreadoras", les traqueuses, car elles mènent des recherches, souvent sans fin, et fouillent le sol à l'occasion dans l'espoir de retrouver leurs proches... Maria, Irma, Gilda et bien d'autres poursuivent une quête désespérée. Ce serait comme essayer de retrouver une pièce d'or dans le désert Sinaloein. Et pourtant, c'est bien là que sont enterrés leur trésor de fils, de mari, de cousin, ou de neveu, surtout des hommes, impliqués dans ce trafic ou victimes d'une balle perdue. Ces femmes ne se font plus d'espoir sur le fait que leurs proches soient encore vivants à l'heure qu'il est. Elles savent bien qu'une disparition équivaut à une mort certaine. Comme nous le dit le journaliste *"Au Sinaloa, on enlève, on tue et on enterre. Basta!!! On se tient plus ou moins à l'écart des démonstrations de cruauté gratuite des nouveaux venus sur l'échiquier du crime organisé."*... Ces femmes ne réclament plus que justice soit faite, elles n'en sont plus là. Elles demandent juste qu'on leur dise où sont enterrés leurs êtres chers, pour pouvoir leur offrir une sépulture digne... Maria, par exemple, recherche son fils Louis Enrique enlevé et éliminé suite à une dette d'argent. Elle a bien pensé négocier cette dette contre l'identité du lieu d'enfouissement du corps. Mais au Sinaloa, l'orgueil et les principes ont la vie dure. On ne vend pas son honneur pour de l'argent. Le sicario a refusé. Alors Maria continue à chercher. Mais où creuser ? Irma a eu de la chance elle. Renseignée par une tante "médium", elle a retrouvé son fils enterré avec deux autres corps dans une car-

« Une disparition, c'est une mort lente qui infuse toute ton existence et t'empêche de penser et d'agir normalement. C'est une agonie face à laquelle je ne veux pas abdiquer. »

Maria Isabel, mère de disparu. p.152

rière... Malheureusement ces découvertes restent exceptionnelles, et le lot des mères ayant perdu un fils poursuivent leur quête, leurs supplications auprès des criminels, et ce malgré les intimidations. Car chercher encore et encore c'est aussi tenter de trouver du soulagement...

Quand des mères vident le désert en quête de trésors perdus, d'autres habitants du Sinaloa vont prier à Culiacan le Saint Patron des pauvres et des narcos.... Fuego, trafiquant local, va régulièrement rendre hommage à Jesus Malverde, "robin des bois" révolutionnaire du tournant du XXème siècle. Il dépouillait les riches pour redistribuer aux pauvres. Cet homme est l'objet d'un culte, et les narcos se le sont approprié pour tenter d'apparaître à leur tour comme des défenseurs des pauvres et des opprimés... Malverde est réputé pour les miracles qu'il est censé avoir accomplis. Fuego lui attribue son sevrage réussi à l'héroïne, et une aide précieuse quand il s'agit de *"fermer les yeux des douaniers, anesthésier le flair des chiens renifleurs, brouiller les caméras des systèmes de détection."*... La chapelle qui est dédiée à Valverde à Culiacan a fait des petites sur la route qui y mène. Le buste du saint patron est accompagné parfois de celui d'El Chapo, originaire de la même région et très estimé aussi de la population locale. Ces lieux de pèlerinage sont considérés comme sacrés pour l'ensemble des membres des différents cartels, et pas question alors ici de s'entre-tuer comme on le ferait dès qu'on n'est plus à portée des ondes saintes... Quand les armes côtoient la spiritualité ou la superstition, elles ont vite fait de se taire, le temps du moins de brûler un cierge à l'odeur de sainteté préfabriquée...

« La chapelle est un sanctuaire à l'entrée duquel on dépose armes et envies de vengeance. Quand les membres de groupes criminels rivaux s'y croisent au hasard de leurs heures de pélerinage, ils oublient le passé, leurs querelles intestines et leur orgeuil blessé. »

Le journaliste Joachim Barbier, p.160

Il y a les prières au saint patron des narcos et les espérances des collègues et de la veuve de Javier Valdez Cardenas, journaliste mexicain assassiné le 15 mai 2017 alors qu'il sortait des bureaux du journal de Culiacan pour lequel il écrivait. Ces espérances sont celles de retrouver le commanditaire du crime pour qu'il soit jugé. Au Mexique les mots des journalistes ont de la valeur, mais sûrement pas leurs vies. Alors les recherches policières sont rarement approfondies. Ici, même si les trois auteurs présu-

més du crime ont été arrêtés, ce ne sont que des exécutants... Le journaliste était le symbole d'un témoignage vrai, au quotidien, de ces violences engendrées par le trafic de drogues. Il se rendait au plus près des victimes, enquêtait, écrivait des ouvrages, ne voulait pas d'une omerta qui bafoue les morts des règlements de comptes toujours plus sanglants, et inhérents aux guerres de clans. Il n'acceptait pas que cette violence soit normalisée, qu'elle soit presque culturelle au Mexique. Il dénonçait également les connexions entre narcos et certains gouvernants, policiers, militaires ou même journalistes. Javier Valdez Cardenas était dans le questionnement perpétuel, la quête de sens même quand les stratégies répressives n'en ont plus... Malheureusement, ce n'est pas le seul journaliste à avoir été assassiné pour s'être exprimé publiquement dans les journaux. Joachim Barbier, l'auteur de l'ouvrage, nous rappelle que le Mexique est le pays en paix le plus mortifère et dangereux pour une profession peu soutenue par les pouvoirs publics... La veuve de Javier Valdez Cardenas aimerait que son mari ne soit pas mort pour rien, que ces sacrifices de journalistes alertent une population endormie. Mais le sommeil semble être malheureusement la meilleure des protections. On rêve alors d'un monde meilleur où la parole libérée ne serait plus une cible...

« Malgré ce qui est arrivé à Javier, le peuple est vite revenu à une normalisation de la violence. C'est leur bouclier de protection, parce que tu ne peux pas vivre dans une société comme la notre sans te préserver. Normaliser c'est survivre. »

Un proche de Javier

L'avant dernière étape raconte l'aventure de deux agents de la DEA (Drug Enforcement Administration) envoyés de Floride en Colombie en 1994 pour tenter d'aider les forces de police locales à mettre la main sur les chefs du cartel de Cali, seuls désormais (suite à la morte de Pablo Escobar l'année précédente) à avoir la main sur le trafic de cocaïne. Les frères Rodriguez Orejuela, Chepe Santacruz et Pacho Herrera sont les cibles à abattre. Ils ont l'allure d'hommes d'affaire respectables et honnêtes, ont toujours préféré la corruption à la force, et n'étalaient pas leurs richesses de manière ostentatoire... Nos deux agents, Chris et Dave, sont idéalistes et pensent que le camp des bons et celui des méchants sont clairement identifiables. Mais les frontières, en Colombie, entre le bien et le mal sont un peu plus poreuses qu'ailleurs surtout quand on entre dans l'univers du

narcotrafic. La politique de prohibition mise en place fait les affaires, juteuses, de bien plus de monde que les seuls trafiquants... Les deux agents tomberont de haut, mais ne pourront pas à eux seuls changer un système qui vit en autarcie et n'aime pas qu'on le bouscule...

Pour finir, restons en Colombie et allons à la rencontre de William Rodriguez Abadia, le fils de Miguel, un des pontes du cartel de Cali. Quand son père et son oncle seront emprisonnés, c'est lui qui prendra le relais et se retrouvera à la tête de *"la plus grande organisation criminelle de l'époque"*, comme la nomme le journaliste. Ses études de droit à Harvard l'avait prédestiné à s'occuper des affaires légales des frères Rodriguez Orejuela, mais le monde des narcos, que l'on ne quitte pas d'un claquement de doigt, l'a rattrapé... Cinq ans de prison pour payer sa dette à la société ne suffiront pas à apaiser les angoisses d'un homme qui souffre du syndrome de stress post-traumatique depuis la tentative d'assassinat à laquelle il a échappé de justesse en 1996, mais dont il garde des séquelles physiques et surtout psychologiques. Il a eu peur, très peur, et cette peur ne le quittera jamais... Sa peine de prison de seulement cinq ans, dirons-nous, est aussi un miracle. S'il n'avait pas décidé de collaborer avec la justice et dénoncer son père et son oncle, elle aurait pu être bien plus lourde puisque la condamnation de départ était de vingt et un ans. Depuis sa libération, il essaie de redescendre sur terre, de se sevrer de cette jouissance du pouvoir à laquelle il a goûté plus jeune...

« ... l'ivresse de jouir d'un pouvoir sans fin. Le pouvoir, au sens étymologique du terme, et souvent conjugué à la première personne. Je peux. Je peux tout. Tout le temps. Un abolutisme. »

Le journaliste Joachim Barbier, p.160

Combien de voyages en terre narcos, combien de témoignages, combien de révélations, combien de morts entassés les uns sur les autres dans cette guerre à la drogue, pour la drogue, combien de milliards dépensés inutilement faudra-t-il pour que la communauté internationale réagisse ? Sûrement pas assez visiblement. David est à terre depuis des années mais est convaincu qu'il peut encore battre Goliath. Dans les mythes probablement, mais sûrement pas sur le terrain. Les combats se succèdent sur un terrain lourd et boueux, "les sangliers ont mangé des cochonneries"

dirait-on dans Astérix, et chaque bataille gagnée a le goût, l'aspect, l'odeur de la victoire, mais est loin d'en être une...

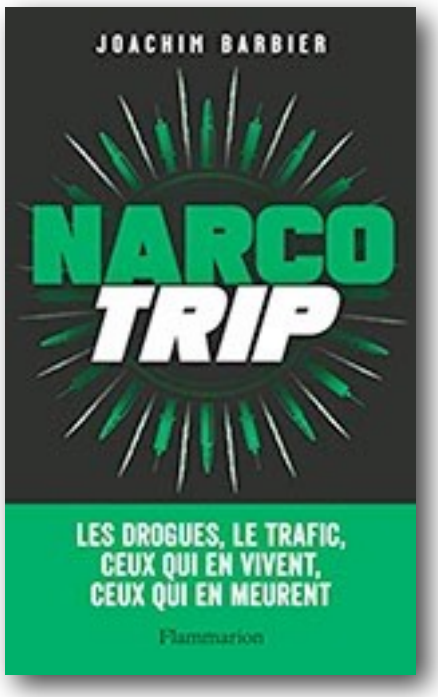

Narco trip

Une enquête de Joachim Barbier
Editions Flammarion, avril 2019

Aller plus loin

El sicario

Un documentaire de Gianfranco Rosi
Sortie en salles : 2010

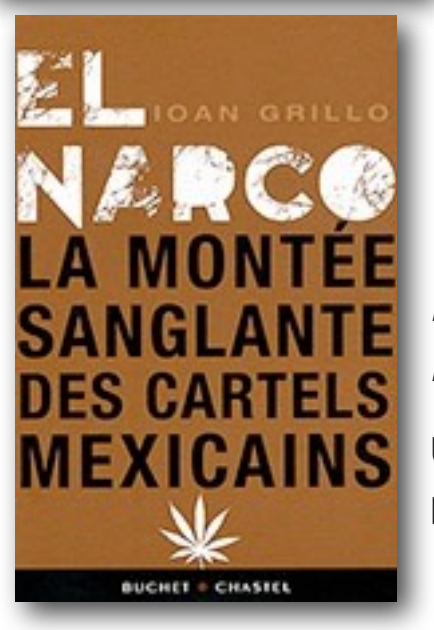

El Narco
La montée sanglante des cartels mexicains

Un essai de Ioan Grillo
Editions Buchet Chastel, 2012

UN GARS, UNE FILLE, UN USAGE

A propos du numéro 85 de la revue
Prospective Jeunesse Drogues Santé Prévention
Jeunes, genres et usages de drogues

Accompagner les usages et les usagers, prendre en charge leurs problèmes, prévenir, réduire les risques si nécessaire, aucune de ces démarches ne peut laisser de côté la question du genre, du moins totalement, au risque de passer à côté d'une problématique importante. Les questions posées en fin de ce numéro à une quinzaine de professionnels participants à cette journée du 4 décembre 2018, dont les actes sont retranscrits ici, sont essentielles. La première est de savoir s'il existe des différences d'usages de drogues entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. La deuxième est de savoir si nommer ces différences renforce ou non les clichés. La troisième est de savoir si intégrer une analyse de genre est réservé aux filles et aux femmes. La quatrième et dernière est de savoir comment questionner les usages de drogues et accompagner les jeunes dans une perspective de genre... A ces questions, les réponses des professionnels sont loin d'être unanimes, et révèlent des différences de positionnements intéressantes qui invitent à considérer ces questions en mettant de côté toute valeur dogmatique qui risquerait de nuire au pragmatisme nécessaire au traitement des problématiques de chacun et chacune. Il s'agit bien sûr, comme nous le suggère Charlotte Pezril (directrice scientifique de l'Observatoire bruxellois du sida et des sexualités) de ne pas s'enfermer dans une binarité catégorielle qui exclue celles et ceux qui s'écartent de cette binarité, comme les personnes trans, intersexes ou queer... Par ailleurs, quand il est question d'aborder ces problématiques de genres et usages, certaines maladresses verbales et certains points de vue peuvent assez vite être stigmatisés, ce qui empêche parfois des confrontations d'idées constructives si elles vont dans le sens de la recherche de mieux pour chaque usager pris individuellement...

Comme nous le propose Charlotte Pezril dans un premier article, il est important d'appréhender ces questions de genres, non pas en termes de différence sexuelle, mais en termes de relation entre sexes. Ne pas prendre en compte les hommes et les femmes comme des catégories indépendantes l'une de l'autre permet aussi d'éviter les raccourcis et les liens de causalité parfois malvenus entre sexes et usages, raccourcis qui traversent l'histoire des drogues et ont eu tendance par exemple à associer les usa-

gers à la criminalité et les usagères à la dépravation... Les valeurs et les représentations associées aux garçons et aux filles, aux hommes et aux femmes ont vite fait de croiser celles associées à des usages, à des produits, et à des comportements en lien avec les effets ressentis...

Bien entendu, les enquêtes statistiques nombreuses permettent de faire des constats de différences entre garçons et filles, hommes et femmes, sur les niveaux et pratiques d'usage, mais aussi sur les motivations... On peut remarquer que globalement les hommes consomment plus de substances que les femmes, exception faite des médicaments psychotropes dont les femmes sont plus consommatrices. Mais les écarts se resserrent, particulièrement chez les jeunes et quand la situation socio-économique et le diplôme augmentent. Concernant les pratiques et motivations d'usage, parfois en lien avec les constructions sociales, on remarque que les garçons seront plus dans une démonstration de puissance et une prise de risque collective, avec des motivations festives, alors que les filles seraient plus dans des usages de gestion de stress et d'angoisses, avec une visée donc plus auto-thérapeutique... Mais encore une fois, il est important de rester prudent face à ces constats, et de ne pas généraliser. Cependant la construction sociale d'une masculinité ou d'une féminité n'est pas à exclure des rapports que chacun peut avoir avec un usage, surtout quand on sait que la relation à l'autre compte dans les motivations... Malgré tout certains professionnels restent septiques quand à la valeur à accorder à cette identification des différences entre sexes, car la réalité du terrain est complexe et bien d'autres facteurs sont impliqués dans ces problématiques d'usages, sans qu'il soit question bien entendu pour ces professionnels de nier certaines situations de fragilisation et de stigmatisation liées au sexe, bien au contraire... Il s'agit surtout d'identifier des facteurs de vulnérabilité et de protection essentiels à une meilleure prise en charge quand elle est nécessaire... De nombreux programmes de prévention, d'accueil et de réduction des risques prennent en compte cette question du genre, sans l'isoler des autres questions inhérentes aux usages. Chaque parcours de vie et de consommation est unique, et nous devons faire confiance aux acteurs de terrain pour apprécier au cas par cas, la meilleure stratégie à adopter...

Jeunes, genres et usages de drogues (II)

Actes de la journée du 4 décembre 2018

Revue Prospective jeunesse

Drogues Santé et Prévention - numéro 85

Téléchargement libre

sur https://prospective-jeunesse.be

Aller plus loin

Résultats de l'enquête Ad-femina

Tendances N°130

Parution OFDT, mars 2019

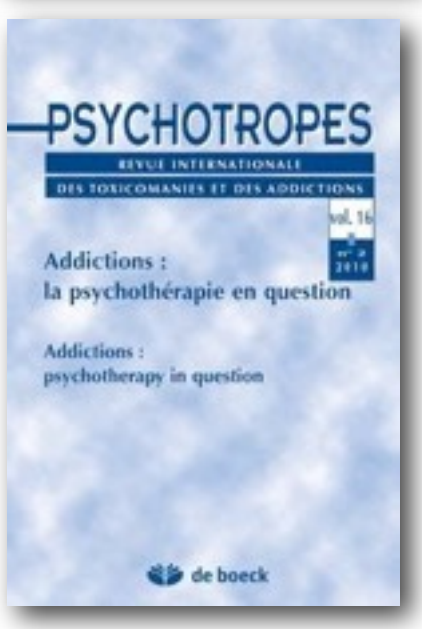

L'influence du genre ? Les usages féminins de cannabis au sein du public des CJC

Un article de Ivana Obradovic

Dans la revue Psychotropes 2010/2 (Vol.16)

POUSSIÈRES DE COCAÏNE

A propos du film de Audrey Diwan
Mais vous êtes fous

Ici c'est sauve qui peut la famille. Le ver est entré dans le fruit et c'est le branle-bas de combat. Attention la cocaïne est partout et l'usage du père est contagieux, ah oui ?! Ah bon ?! !!... Si ce récit est bel et bien inspiré d'une histoire vraie, comme il est indiqué dès l'annonce de son titre, difficile de ne pas sortir de la projection sans être estomaqué par le traitement infligé au consommateur, en l'occurrence un père de famille, mis au banc des accusés sans ménagement pour une faute considérée comme particulièrement grave... L'usager de cocaïne est condamné d'avance puisqu'on a affaire à de "la Drogue", et que "la Drogue" c'est "très très mal"... A aucun moment il ne sera question malheureusement ici de relativiser, d'essayer de prendre le recul nécessaire pour éviter que les choses s'aggravent et que la famille soit un peu plus disloquée... On entend à demi-mot, derrière les discours des uns et des autres et les regards en coin, les phrases sentencieuses qui contiennent des mots comme "irresponsabilité paternelle", "tromperie", "indignité", et j'en passe... On ne pardonnera rien dans cette histoire à ce père de famille qui "n'a eu après tout que ce qu'il méritait". Sa bonne foi sera ignorée ou du moins questionnée jusqu'au bout de la procédure, et les a priori de suspicions d'empoisonnement volontaire de ses enfants persisteront jusqu'à temps qu'un expert indépendant, mandaté par l'avocate du couple, et sûrement pas par la police, finisse par comprendre, suite à une enquête de bon sens, ce qu'il s'est passé et permette d'éviter ainsi une condamnation bien malvenue... Alors, de deux choses l'une, soit les événements présentés dans cette histoire ont été exacerbés en regard de l'histoire d'origine, soit ça s'est réellement passé de cette manière-là, et alors un très gros travail reste encore à réaliser sur les représentations pour qu'on évite d'en arriver à ces extrêmes...

« Si c'était ton fils, tu ne penses pas qu'il faudrait l'aider, le soigner ? »

Camille à son père qui considère Roman comme étant mort pour lui désormais.

Mais reprenons depuis le début. Roman et Camille vivent leur vie de famille confortable et paisible avec leurs deux petites filles en bas-âge. Les deux parents travaillent et s'occupent à tour de rôle de leurs enfants. Camille c'est plutôt le matin avant l'école, et Roman c'est plutôt le soir après

sa journée de travail de dentiste. C'est lui qui va chercher ses filles à l'école, donne le bain, et prépare le repas... La petite famille semble avoir trouvé son équilibre, malgré un père qui consomme apparemment quotidiennement de la cocaïne en poudre, soit à son cabinet, soit à la maison, mais discrètement sans que personne n'ait rien remarqué. Cet usage chronique dont on ressent les satisfactions recherchées mais aussi les tensions engendrées par le manque, ne semble pas avoir d'impact sur cette vie de famille heureuse pour tous ses membres, grands et petits... Mais une nuit, une petite fièvre de la dernière, Bianca, se transforme en crise d'épilepsie. La petite fille est bien entendu amenée aux urgences où une batterie de tests sanguins et urinaires seront faits. Aucune présence virale ou anomalie sanguine, mais par contre des traces de cocaïne sont détectées dans les urines, sans qu'on nous donne une idée des proportions... La petite fille est hors de danger, mais bien entendu ça ne s'arrêtera pas là, et tout ce qui suivra ne fera potentiellement qu'aggraver la situation...

Camille elle, ne comprend pas ce qu'il se passe. Elle accuse les laboratoires d'avoir fait leur travail à la va-vite et n'arrive pas imaginer autre chose d'une erreur manifeste... Roman fait lui profil bas jusqu'au moment où il avoue à sa femme qu'il consomme de la cocaïne quotidiennement et depuis des années. La colère est le premier sentiment de Camille qui ne comprend pas pourquoi et comment c'est possible que son mari soit usager de ce produit, “de ça“ comme elle dit... Le couple décide alors de nettoyer de fond en comble la maison comme pour se débarrasser, non pas des traces d'un usage à dissimuler, mais plutôt des quelques miettes potentiellement présentes de produit, et ce par mesure de précaution. Si leur petite fille Bianca a absorbé ce produit c'est qu'il était présent dans la maison... Une seconde batterie de tests, capillaires eux, seront exigés par les autorités policières. Ils seront faits sur l'ensemble des membres de la famille, et révéleront une présence de cocaïne dans les cheveux de Camille et de sa fille aînée, ce qui laisserait à penser que la thèse de l'accident d'intoxication ne tient pas et qu'il s'agit d'une intoxication régulière et de longue durée, sans qu'il ne

« Je travaille pour la brigade des mineurs... ...Vos enfants vont être placés... ...C'est l'aide sociale à l'enfance qui va s'occuper d'eux. »

La policière à Camille, la mère de Bianca

soit encore dévoilé le niveau d'intoxication. Des traces de cocaïne suffisent à suspecter le couple, et notamment le père qui a reconnu sa consommation, d'avoir volontairement "drogué" leurs deux filles. Roman risque gros, à savoir une destitution du droit parental, et même la prison ferme...

Toujours est-il que la machine judiciaire se met en branle et ne perd pas de temps. Le procureur, la brigade des mineurs, et l'aide sociale à l'enfance se mettent en mode protection niveau dix des enfants et prennent immédiatement des mesures d'éloignement des deux parents suspectés d'être responsables de l'intoxication de leur petite fille... On ne rigole pas avec “La Drogue“, et l'éloignement des petites est présenté comme une mesure d'urgence incontournable. Le péril est dans la demeure semble-t-il exagérément... Il aura suffi d'une scène de saccage, pathétique et presque surréaliste, de l'appartement par la police qui recherche, en vain, quelques grammes de stupéfiants, pour réaliser sans surprise que la cocaïne et autres substances illégales ne seront jamais traitées malheureusement à égalité avec l'alcool et le tabac quand il s'agit de prise de risque pour l'entourage proche. On imaginerait mal que la même scène se produise suite à une intoxication enfantine à de l'alcool par exemple, alcool laissé à disposition sur une table basse après une soirée entre adultes... En l'occurrence, rien de tout ça ici car le père n'est pas du genre à laisser traîner quelques rails de cocaïne sur un rebord de lavabo de salle de bains, même si c'est sur ce support qu'il étale son produit avant de le sniffer... Bref!

« Tant que vous resterez en couple, vous aurez l'air de soutenir votre mari. »

L'avocate du couple à Camille

Les enfants sont finalement placés chez les grands-parents. Leur mère a le droit de visite, mais pas le père. On conseille à Camille, si elle veut pouvoir récupérer ses filles un jour, de se désolidariser de son compagnon. En perte de confiance, mais la mort dans l'âme, elle lui demande alors de quitter le domicile conjugal. Roman va vivre chez un ami compatissant, jusqu'au jour où une somme d'argent ayant disparu, cet ami accuse (à tort) Roman de l'avoir dérobée. Ce dernier va s'installer alors à l'hôtel en attendant de prouver qu'il n'a jamais voulu empoisonner ses filles. Il doit tout faire pour essayer de trouver comment ses filles ont pu être en contact avec le produit à leur

insu... Des tests dans l'air ambiant ont été réalisés sans qu'ils soient concluants. Un nouvel expert est donc mandaté pour étudier le quotidien de la famille, analyser tous les gestes et comportements du père quand il s'occupe de ses enfants en rentrant de l'école... En attendant d'arriver à des conclusions positives et de bon sens, Roman tiendra le coup, et ne perdra pas pied. Il s'est apparemment sevré sans aide extérieure, et fait régulièrement des tests sanguins obligatoires pour prouver son abstinence depuis les événements. Les affres du manque font tout de même leur apparition, et chaque acte de la vie personnelle ou professionnelle devient plus difficile. Roman avait l'habitude de fonctionner avec le produit. Il doit reprendre le fil de son existence sans faire le moindre écart, au risque de voir la distance physique avec ses filles se creuser un peu plus encore... Il n'essaie pas de trouver des explications à sa consommation et ne répond pas favorablement à cette infirmière qui lui fait les prélèvements sanguins et lui propose d'assister, au moins une fois, à une réunion des Narcotiques Anonymes. A quoi bon ?, clame Roman qui dit ne pas chercher d'excuse à son usage quotidien intensif. Il veut juste s'en défaire pour retrouver ses filles et sa vie d'avant... Aucune autre allusion à des aides au sevrage ne seront abordées d'ailleurs. On laisse Roman à sa problématique, et seul l'aspect judiciaire semble compter ici...

« Y'a pas d'explication. Suis tombé dedans. Maintenant il faut que j'en sorte. »

Roman, à l'infirmière
qui lui prélève le sang pour les tests

Camille, encore très amoureuse, et malgré les discours moralisateurs de ses parents et ceux d'une de ses amies proches, ne veut pas condamner Roman... Elle aura l'occasion, à quelques reprises, de contourner les consignes d'éloignement pour retrouver son homme, passer des moments intimes avec lui à l'hôtel, et au moins une soirée de sortie nocturne à deux comme au bon vieux temps. Le couple semble s'être retrouvé, mais la confiance a été rompue du côté de Camille qui n'arrivera pas à surmonter ses angoisses maternelles d'une potentielle exposition de ses filles au produit que consommait son mari mais dont elle imagine qu'il fait peut-être toujours partie de sa vie. Elle n'arrive plus à chasser ses doutes même si la conclusion des derniers tests a permis de disculper Roman d'une trans-

mission volontaire du produit. Un temps trop long passé dans la salle de bains, une rentrée de soirée en solitaire un peu tardive, des gestes du quotidien dans lesquels elle ne peut s'empêcher de voir un risque de nouvelle contamination de ses filles, suffisent à entretenir le doute...

Bien entendu, avec le choix de ce comédien, en l'occurrence Pio Marmaille, pour interpréter le rôle du père cocaïnomane, la réalisatrice tente avec succès d'attirer le spectateur vers une empathie pour son personnage ou du moins une compassion légitime. Mais pourquoi est-ce si compliqué d'obtenir la même chose de la part d'un entourage pourtant proche, comme les beaux-parents par exemple qui ont pourtant toujours traité Roman comme leur fils ? Même s'ils sont de l'autre bord en quelque sorte, c'est-à-dire du côté de Camille, et qu'ils veulent la protéger ainsi que leurs petites filles, ils font un rejet total de leur gendre et ne veulent plus en entendre parler... Le poids des représentations sur la cocaïne (ou toutes autres drogues illégales d'ailleurs puisque le mot "drogue" est lancé sans qu'il soit fait semble-t-il de distinction entre les produits), avec les a priori qui les accompagnent, est encore très lourd et verrouille toute tentative de compréhension et toute envie d'accompagnement apaisé et non stigmatisant. On ne le dira jamais assez malheureusement...

Mais vous êtes fous

Un film de Audrey Diwan
En salles le 24 avril 2019
Durée : 1h35

Aller plus loin

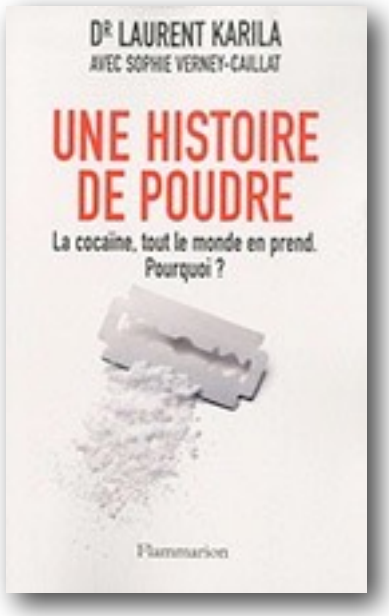

Une histoire de poudre

Un ouvrage de Laurent Karila
et Sophie Verney-Caillat
Editions Flammarion, 2010

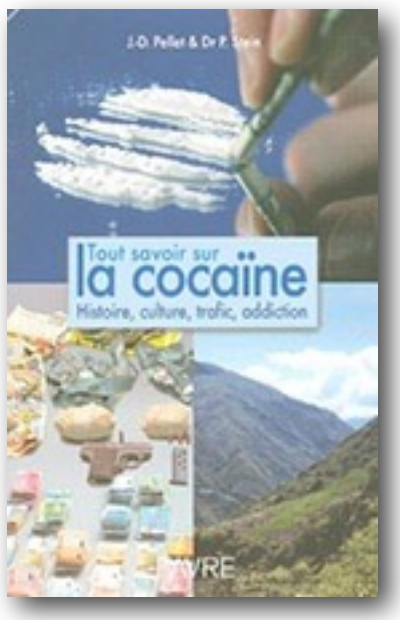

Tout savoir sur la cocaïne

Un ouvrage de Jean-Daniel Pellet
et le Dr Pierre Stein
Editions Favre, 2006

AU MÊME MOMENT...

A l'occasion de la publication dans *Le Monde*
d'un article de Arnaud Leparmentier
La famille Sackler, maître des opioïdes
et amie des arts

Au même moment aux Etats-Unis on n'a pas fini d'accuser la famille Sackler de tous les maux. S'ils n'avaient pas tenté par tous les moyens, même les plus douteux, d'imposer leur opioïde, l'OxyContin, auprès des médecins et des patients en quête de solutions efficaces pour tuer la douleur, on n'en serait peut-être pas là, c'est-à-dire avec une crise sanitaire d'ampleur qui touche toutes les communautés américaines et dont chaque numéro de cette revue aura sûrement l'occasion de revenir, tant le mal est grandissant et tant les médias s'emparent à juste titre de cette problématique... Les victimes se comptent en dizaines de milliers chaque année, soit décédées suite à une overdose, soit fragilisées par leur prise compulsive de médicaments... Parmi elles Danny Esposito pour qui se bat son frère Domenic, artiste qui a décidé de mettre son talent au service d'une reconnaissance de la responsabilité de la firme Perdue Pharma. Cette firme commercialise le fameux antidouleur OxyContin, impliqué dans le décès de tous ces consommateurs trompés sur les risques d'un médicament qui soulage effectivement et efficacement la douleur, mais dont le potentiel addictif a été volontairement caché...

L'artiste Domenic Esposito propose de sensibiliser le grand public en exposant, devant le siège de Perdue Pharma à Stamford (Connecticut) en juin 2018, ou en avril dernier devant l'Agence Américaine du Médicament (FDA) qui a autorisé la vente du médicament, une cuillère géante à fond calciné qui rappelle, de manière un peu trop stéréotypée peut-être (mais c'est l'intention qui compte), le récipient servant à l'occasion à la préparation d'une héroïne injectable... Bien entendu, cette référence est censée alerter la population et narguer par la même occasion les responsables affichés de cette crise des opioïdes, à savoir la firme pharmaceutique. Pour bien comprendre le processus, il faut expliquer que beaucoup de patients ont d'abord eu droit à une série de prescriptions, totalement légales, de cette molécule d'Oxycodone pour finir par se fournir sur le marché noir, soit en opioïdes, soit en héroïne. Les dosages de rue étant bien moins précis que les substances prescrites, et le risque de surdose létale se jouant au milligramme près de principe actif, les usagers tombent comme des mouches par manque de mesure d'accompagnement et de réduction des

risques... Pour l'artiste d'une petite cinquantaine d'années cette cuillère encombrante de 360 kg est “le symbole du combat macabre de sa famille“ pour une reconnaissance des "années bousillées de la vie de Danny" le petit frère de dix-huit ans son cadet, années bousillées à cause d'ordonnances délivrées sans mesure de précaution par des médecins à la solde du puissant groupe pharmaceutique qui a su engranger des milliards de dollars sur le dos de la douleur de ses concitoyens...

Cet artiste n'est pas le seul à utiliser des oeuvres d'art pour faire parler dans les journaux et causer dans les chaumières. Nan Goldin, la célèbre photographe, a accompagné sa propre addiction par des travaux photographiques et surtout un militantisme affirmé. Des activistes en nombre ont eux décidé de réaliser une performance au Metropolitan Museum of Art, à New-York, en remplissant de tubes de médicaments vides le bassin d'eau de “l'aile Sackler des antiquités orientales“ du musée. Si ce nom apparaît dans ce musée, mais aussi au Musée Guggenheim de New-York, à la National Portrait Gallery de Londres ou au Louvre, à Paris, c'est qu'il est associé souvent, et à juste titre, à la philanthropie légendaire des frères Sackler dans le domaine des arts. Quand on a gagné autant d'argent dans l'industrie pharmaceutique, et qu'on a sûrement des choses à se reprocher, alors il est toujours bon de se refaire une virginité en donnant quelques millions pour des oeuvres en péril qui, dans l'esprit des Sackler, doivent probablement le mériter bien plus que les victimes de cette crise des opioïdes...

Alors si c'est par l'art que le nom des Sackler a acquis une reconnaissance internationale, c'est par l'art que leur nom sera désormais associé aux milliers de morts. C'est du moins l'objectif de toutes ces actions militantes. Une cinquantaine d'activistes s'allongent par exemple sur le sol du MET (dans la fameuse aile Sackler) en signe de manifestation. Autre exemple : sous l'impulsion de Nan Goldin, au Guggenheim, on fait tomber une pluie de fausses ordonnances d'OxyContin, en référence à la fameuse prédiction de Richard Sackler, l'un des fondateurs de Perdue Pharma, qui parlait d'un "blizzard d’ordonnances qui enterrerait la concurrence"... Bref on essaie d'arroser l'arroseur, et ce n'est pas sans réussite. Les musées com-

mencent à se désolidariser de cette famille Sackler en refusant ses dons ou en demandant à ses membres présents aux conseils d'administration de se retirer. Une mauvaise réputation commence à faire son chemin et fragilise par la même occasion la firme qui accumule les poursuites judiciaires. L'histoire de cette firme est certes jalonnée d'étapes judiciaires la contraignant à verser des amendes pour fausse publicité et à modifier la formule de son médicament, mais ça ne l'a jamais empêché de poursuivre son lobbying toutes ces années. Cependant il semblerait que la chute de l'empire pharmaceutique soit précipitée ces derniers mois par une série de transactions financières onéreuses, transactions évitant ainsi des procès à la personne morale Perdue Pharma, mais n'empêchant pas les poursuites à venir d'une procureure générale qui a décidé elle de s'en prendre aux personnes physiques, c'est-à-dire aux membres de la famille qui ont pris le relais des frères fondateurs...

Espérons tout de même que cette crise des opioïdes, qui touche essentiellement le continent nord-américain, ne s'étende pas au-delà des océans, et que les suites judiciaires qui en découlent inévitablement sauront faire la part des choses entre les vertus de médicaments opioïdes raisonnablement prescrits et les détournements qui, s'ils ne sont pas toujours irresponsables, sont au moins à accompagner au mieux pour en réduire les risques... Attention que la stigmatisation, qui touche publiquement pour le moment essentiellement les médecins et les laboratoires pharmaceutiques, ne s'étende pas à des substances analgésiques importantes dans le traitement de la douleur, mais aussi à ses consommateurs...

Image d'illustration : Shutterstock©

Le Monde

La famille Sackler, maître des opioïdes et amie des arts

Un article de Arnaud Leparmentier publié dans le Monde le 25 avril 2019

Aller plus loin

Opiacés : les Etats-Unis en overdose

Documentaire de Carmen Butta
avril 2019

Opioïdes :
le marketing d'une épidémie
Enquête de Chantal Lavigne et
de Johanne Bonneau
Radio-Canada Info, 2018

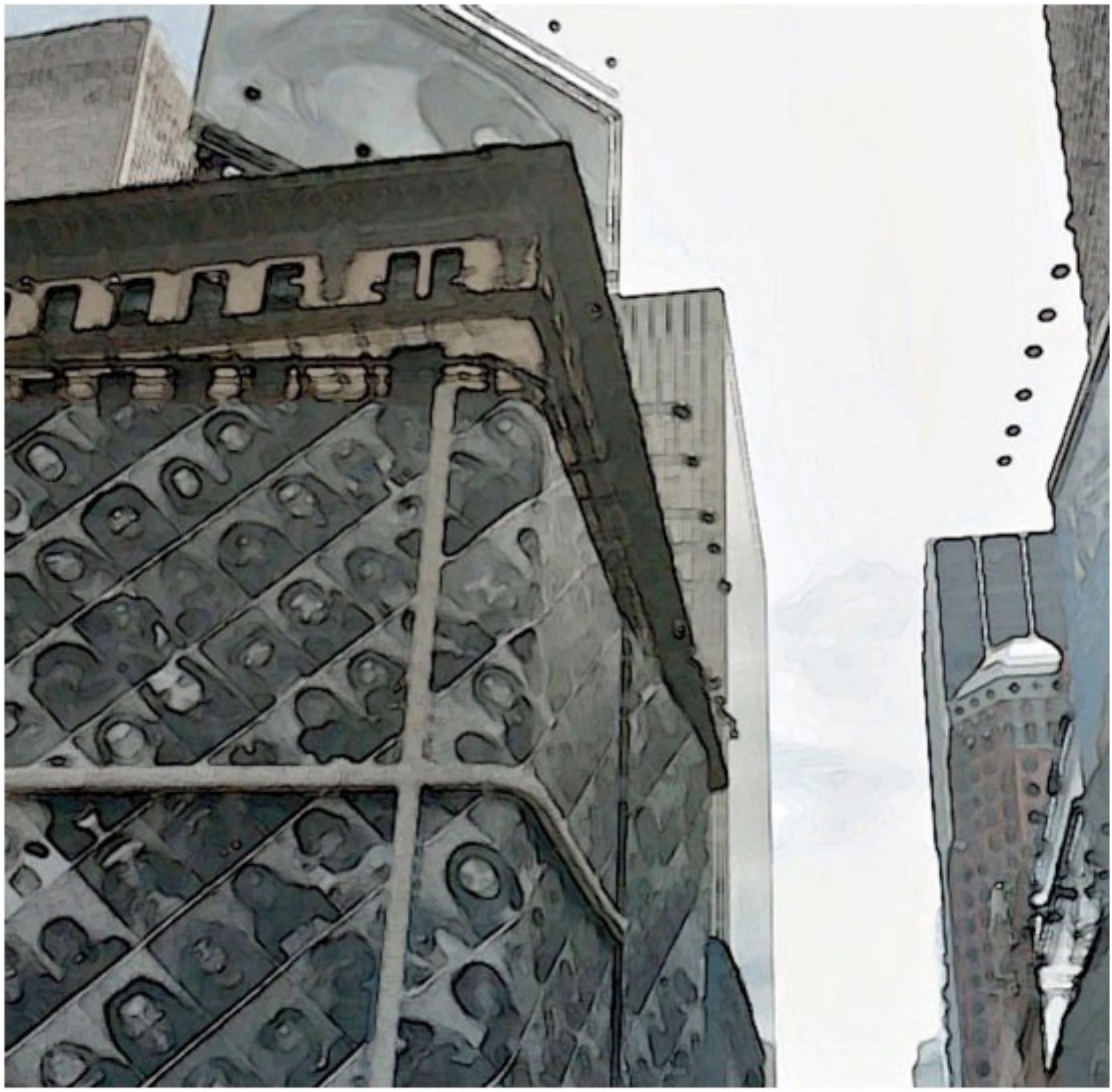

CITÉ DOPAMINE #05

FICTION

CITÉ DOPAMINE #05

FICTION

Projetons-nous dans un temps ou dimension imaginaire. Dans cette ville-monde, les drogues sont le quotidien de chaque citoyen. Certaines sont légales, d'autres illégales. Certaines circulent depuis des années mais d'autres apparaissent régulièrement. Certaines nous sont familières, d'autres sont fictionnelles... Dans cette Cité imaginaire, les produits dont l'usage et le trafic sont autorisés ou alors prohibés ne sont pas toujours ceux auxquels on aurait pensé... Bousculons nos repères... Les pages qui suivent sont tirées du journal de bord d'un journaliste observateur, enquêteur et polyconsommateur de drogues. En balade dans la ville, un moment, une image volée, une fenêtre ouverte ou fermée, un événement, déclenche une narration : souvenirs, sentiments, envies, réflexions, sensations, découvertes, ou simplement récits d'événements...

Chaque numéro de cette série accompagne chacun des numéros de la revue DOPAMINE.

Une drogue qui me permettrait de me défoncer vraiment sans avoir oublié ce que j'ai fait sous effets, ça m'arrangerait parfois. Pas que des bons souvenirs, mais pas que des foireux non plus, faut pas croire que la consommation n'a affaire qu'avec des désagréments, bien au contraire en ce qui me concerne. La balance penche toujours du bon côté alors difficile pour moi de tout laisser de côté. Le jour où on aura compris que j'ai ma dose de bonnes raisons de profiter de ce qu'on met à ma disposition pour que j'aille bien, on aura alors fait un bon pas vers moi pour éviter que je me fasse trop mal... L'éthanol a eu sa chance et l'a laissé filer, certes, mais pas les autres produits en tentation permanente tant que j'aurai du plaisir à prendre. Faut pas me demander de tout arrêter d'un coup... Bref! Grand trou noir au réveil, et pourtant je sens bien que ce n'était que du tout bon en fin de nuit petit matin. Même si j'ai la mémoire qui flanche, j'ai le corps qui se rappelle la gueule de la défonce passée. La pilule de sextasy* gobée m'a joué des tours, et des meilleurs. Peut-être une rencontre précieuse avec partie de jambe en l'air en complément, peut-être que j'y ai eu droit. Dans de très vagues souvenirs, y'a eu attouchements en effet. Mais pour le reste y'a à croire que je n'ai pas dû assurer totalement sinon j'aurais récolté au moins un numéro de téléphone. Ma mémoire a peut-être besoin de temps pour faire le tri et décider ou non de laisser de côté les mauvais souvenirs et de conserver les bons. Mais pour celles et ceux que j'ai rencontrés cette nuit, va savoir ce qu'ils ont retiré de l'expérience psychotrope de leur partenaire d'un soir. J'espère qu'eux aussi étaient sous effet pour partager la même longueur d'onde, faut parfois se mettre au diapason des produits ingurgités... Quand tu décides de mélanger de la MDMA avec un médoc qui fait bander pour compenser la perte d'érection, faut pas s'attendre à ce que ça fasse des miracles même

si c'est le bruit qui court, ou alors, si c'est le cas, c'est bien dommage de ne se souvenir de rien. A espérer que je n'ai pas déconné sur ce coup-là, et que je ne me retrouve pas avec des lendemains à venir qui déchantent. Les nuits se suivent mais ne se ressemblent pas. Affaire à suivre ou pas... Quand t'as un produit qui débarque de l'autre côté des eaux usées de notre bonne vieille Cité, il est toujours placé en tête de gondole on dit avec en principe des tirages gagnants pour garder en tête un goût de revenons-y. En l'occurrence difficile pour moi de me prononcer. A moins de ne tenir compte que de mon érection du matin qui n'a rien d'inhabituel, je n'ai rien à me mettre sous la dent pour remplir les cases du tableau des bienfaits versus méfaits de mes usages... La descente encore d'actualité à l'heure qu'il est et un porte-monnaie vide me font dire que je n'ai sûrement pas lésiné sur la dose et que le désir a été plus fort que la raison. Quand t'as le craving, cette irrésistible envie de consommer, qui se présente à toi, t'as le choix entre la frustration douloureuse ou le laisser-aller confortable. Messieurs Dames si tout n'était qu'une question de volonté, ce serait bien trop facile. Les résistances ont souvent peu d'appui. Les circonstances et l'humeur du moment auront toujours leur mot à dire, et tant pis ou tant mieux pour ceux qui croiseront ma route. Je vis ce que j'ai à vivre sur le coup et au diable alors parfois la bienséance, malheureusement ou heureusement, je ne suis pas tout seul... Mon petit goût d'Amérique dans une fiole de cent soixante-dix millilitres. Oui j'ai fait une croix sur une abstinence totale et ai plutôt opté pour une consommation contrôlée comme on dit pour ne pas mettre la barre trop haut et choisir un sevrage à sa mesure. J'ai pas à me faire croire que je suis meilleur qu'un autre quand il s'agit de trouble de l'usage, on n'est pas à égalité, et tout pareil quand il s'agit de revenir en arrière... Un scotch de contrebande de dix ans d'âge ça ne se refuse pas, et je sais que ça restera un plaisir même s'il s'agit

bien de lutter contre le besoin car c'est lui qui nous tient. Ce monstre de sensations, je parle du scotch, te fouette le gosier, et les degrés tu les sens passer même en rajoutant une cuillère à soupe de sucre comme me l'a suggéré mon dealer qui me fournit au compte-gouttes mais ne se fout pas de ma gueule pour une fois... Si j'ai besoin d'une lampée pour chaque chronique que j'écris alors je suis bon pour une cure de désintox pour de vrai, pour de bon, à condition qu'on me l'offre, mais il ne faut pas compter dessus. Les financements sont en berne, l'alcool étant désormais illégal, plus aucune taxe n'est prélevée. Le financement des cures doit se faire autrement, et la légalisation d'autres toxiques ne suffit pas encore assez pour renflouer les caisses d'un comité gouvernemental en manque d'imagination quand il s'agit de politiques publiques responsables et efficaces. Pour ces produits-là, de nouveaux en vente libre, je m'attends à ce qu'on finisse par encourager la consommation afin que les sous dopent les finances publiques... Suis sorti faire un tour dans la Cité pour voir où elle en est aujourd'hui des restes de la consommation de la veille. Une accumulation d'endormis ou de surexcités qui ne font de mal à personne mais tardent à rentrer chez eux-mêmes si les balayeurs font leur travail. La grande Cité encaisse tous les jours un peu plus d'usure des sens et des émotions, en espérant que les réserves dans les esprits et les corps de la population soient infinies. Tant que le cerveau suit, tout va bien. L'anesthésie générale guète il est dit, même si je ne la vois pas venir. Cette utopie est affichée sur les murs qu'un jour peut-être on aura éradiqué tous psychotropes, et qu'il suffira bien d'être les plus forts pour supporter toutes les contrariétés de la vie sans aide de cette chimie psychoactive, tu parles d'un programme réjouissant!!... Je reconnais aujourd'hui ma faiblesse, mea culpa, mais je ne suis qu'un petit homme aux moyens limités et je veux bien qu'on me réserve encore quelque temps des bonbons magi-

ques, Nom de Dieu je ne fais de mal à personne, et ne m'en prends pas à vous Messieurs Dames. Je sollicite encore et toujours simplement mon corps et mon esprit qui ont bien le droit à de petites sollicitations peut-être mal venues mais sûrement pas mal élevées... Je débarrasse le banc sur lequel je m'assoie des quelques capsules vides et quelques cendres d'herbe râpée qui ont fait les belles heures des passants qui passaient par là la nuit dernière, titubants ou pas, seuls ou en petit comité, et je pense à la journée qui m'attend entre séances de travail seul à ma table et pause Kit Khat plutôt souvent les bienvenues, croyez-le ou pas mais j'ai besoin de ça pour tenir un jour de plus sans que la marmite explose...

** La sextasy est une drogue de fiction*

Thibault de Vivies

www.revuedopamine.fr

contact :

thibault.devivies@drogbox.fr